Historique du 7e Régiment de Chasseurs – Ed .Charles-Lavauzelle (Paris) – 1920 – sources : gallica.bnf.fr – droits : domaine public – saisie 2018

Historique sommaire du

7e Régiment de Chasseurs

———

CAMPAGNE DE 1914 A 1918

———

Concentration. — Offensive en Belgique. — Retraite.

(Du 5 août 1914 au 5 septembre 1914.)

Le 5 août 1914, sous le commandement du colonel **REY**, le 7e régiment de chasseurs (état-major et quatre escadrons) s'embarque en gare d'Evreux. Il débarque le même jour à Poix-Terron et reçoit l'ordre d'aller occuper le lendemain les ponts de la Meuse, entre Mézières et Sedan. Il séjourne ensuite quelques temps à Vrigne-aux-Bois.

De là sont envoyées diverses reconnaissances dont plusieurs rencontrent des patrouilles de cavalerie ennemie.

Du 15 au 19 août, le régiment se porte sur la Sambre avec la mission d'en tenir les passages, en même temps qu'il éclairera en avant de la ligne des avant-postes du 3e corps d'armée.

Le 18 août, il est rejoint par le 5e chasseurs d'Afrique, qui forme avec lui une brigade provisoire sous le commandement du colonel **REY**.

Les officiers et sous-officiers chargés des reconnaissances rivalisent d'entrain et d'audace.

Le sous-lieutenant de **COLBERT-TURGIS** reçoit ainsi l'ordre de se porter sur Viesville, au nord de Gosselies, et de prendre contact, sans cependant s'engager, avec la cavalerie allemande signalée dans ces parages.

Quelques kilomètres sont à peine franchis que le jeune officier aperçoit une patrouille de quatre cavaliers ennemis. Il se lance à leur poursuite. Ceux-ci se dirigent sur une haie précédée d'un chemin creux "qui barre la plaine et disparaissent. De la haie part alors un feu nourri ; les balles sifflent autour de nos chasseurs. **COLBERT** ne doit pas s'engager; mais il lui faut cependant savoir ce qu'il a devant lui, et, pour cela, voir derrière la haie. Il n'hésite pas et fonce sur l'obstacle, et, par-dessus la tête des cavaliers à pied qui tirent affolés, la patrouille bondit.

Le cavalier **GRIFFOULT** tombe mortellement frappé d'une balle au front. Le cheval du cavalier **PARASOL** s'écroule sous lui. Le sous-lieutenant **de COLBERT** a la cheville traversée par une balle qui pénètre dans le ventre de son cheval.

Mais il ne s'arrête pas et découvre ce qu'il cherchait : le gros de la cavalerie ennemie.

Alors seulement, sa mission remplie, il revient. Les cavaliers du chemin creux se sont enfuis. **PARASOL** est retrouvé sain et sauf.

La reconnaissance rentre. Le cheval du sous-lieutenant de **COLBERT** doit être abattu et lui-même est transporté dans une ambulance, dont, hélas ! il ne pourra être évacué à la retraite prochaine, de sorte qu'il tombera aux mains de l'ennemi. Bien courte, sa campagne n'en aura pas moins été glorieuse.

Ancestrami

Le 20 août, deux escadrons composés des plus jeunes classes de réserve, le 5e et le 6e , rejoignent le régiment, et le 6e escadron est aussitôt partagé en deux groupes de deux pelotons affectés chacun à l'une des deux divisions du corps d'armée.
Les 21 et 22 août, le régiment coopère à la bataille sur la Sambre.
Reconnaissances et patrouilles de liaison déploient une inlassable activité pour éclairer et renseigner les 5e et 6e divisions, engagées dans une effroyable bataille. Mais, dans l'après-midi du 22, le corps d'armée ne peut tenir sous la poussée de l'ennemi, supérieur en nombre et en artillerie lourde. C'est la retraite qui commence. La brigade va recevoir la mission de la couvrir et de la protéger.
Le 25 août, le 5e chasseurs d'Afrique reçoit des ordres particuliers ; le 7e chasseurs reste seul pour la lourde tâche de la sécurité du mouvement de retraite du corps d'armée et de sa liaison avec les colonnes voisines.
Il s'accroche au terrain, et, par de fréquents combats à pied, ralentit la poursuite de l'ennemi.
Vivres et fourrages manquent souvent. Les chevaux, épuisés, commencent à faiblir, mais le cœur de tous reste confiant.
Le 28 août, le corps d'armée fait tête à l'ennemi en se développant sur les hauteurs au sud de l'Oise, face à Guise.
Le 7e chasseurs le couvre sur son flanc gauche en le reliant au 18e corps.
Le 29, la Bataille se développe, et le 6e chasseurs d'Afrique reçoit l'ordre de se joindre au 7e chasseurs pour former une brigade sous le commandement du colonel **REY**.
Le 30, le 3e et le 18e corps progressent, l'ennemi recule. Déjà l'espoir renaît de voir la retraite enrayée, lorsque, vers 14 heures, le général en chef envoie au corps d'armée l'ordre de se replier en toute hâte.
Le mouvement vers le sud est repris. Le 7e chasseurs forme l'arrière-garde avec la 6e division d'infanterie. Les 31 août, 1er et 2 septembre, de rudes étapes sont couvertes.
Dans la nuit du 2 au 3 septembre, le régiment, harassé, cantonne à l'abbaye d'Igny. Le 3, à 5 heures du matin, des patrouilles rendent compte qu'une force ennemie (cavalerie, cyclistes, artillerie) marche sur le régiment en venant du nord-est.
L'ordre de mouvement n'est pas parvenu ; les avant-postes d'infanterie se sont repliés sans qu'on le sût ; le régiment est isolé avec son convoi.
Au moment où le colonel essaie de sauver ce dernier sous la protection du 5e escadron, les obus ennemis y jettent le désordre : des chevaux d'attelage tombent, des voitures éventrées barrent la route. Force est d'abandonner le convoi en battant en retraite à travers bois, sous la protection des combattants à pied du 5e escadron et des hommes du convoi qui tiennent par leur feu l'ennemi en respect. Lorsque celui-ci arrive, après avoir tué trois chasseurs et blessé trois autres, il ne trouve plus que les voitures.
Les combattants à pied ne se sont pas rendus. Ils se sont jetés dans les bois. Quelques gradés résolus : l'adjudant **MASSIN**, le maréchal des logis **MAGNIN**, d'autres encore, les ont groupés.
Pour eux va commencer à l'intérieur des lignes allemandes une périlleuse odyssée au cours de laquelle ils montreront que la confiance et l'espoir n'abandonnent jamais les chasseurs du 7e .
Telle fut, par exemple, celle du groupe de l'adjudant **MASSIN**, maître armurier du régiment, avec le maréchal des logis **HELLMAN**, les brigadiers **HENDOUX** et **BOULLEY**, le maréchal **MÉTAYER**, les cavaliers **SIMON, PINARD, VALLIOTY, GANGOLF, JOLY, LEPILLIER, BLANCHET, BIGEARD, SAVÉAN.**

Les Allemands, voyant le convoi abandonné, continuent leur poursuite vers le sud. Toute la journée, leurs colonnes défilent sur les routes voisines que. la petite troupe, tapie dans le bois, observe. La nuit venue, l'adjudant **MASSIN** gagne l'abbaye pour avoir quelques renseignements.

Ancestramil

Elle est pleine d'Allemands ; mais un père abbé confie à **MASSIN** que des officiers ont raconté que Reims n'était pas occupé, et il conseille à l'adjudant de diriger sa petite troupe sur cette ville.
Bravant le danger d'une rencontre avec quelques patrouilles ou sentinelles ennemies, **MASSIN**, avec quelques hommes, vient fouiller les fourgons. Il emporte les pièces comptables et tout ce qu'il peut de conserves et de vivres. Puis, la colonne organisée, le maréchal des logis en éclaireur avec le brigadier **HENDOUX**, on se met en marche. Mais il ne faut pas être découvert ; force est de n'avancer guère que de nuit ; le jour, la petite troupe se cache dans les bois touffus, se tapit dans des caves de maisons démolies ; l'on s'égare, on tourne dans les bois ; les vivres manquent. Au risque d'être pris ou tués, les plus hardis se dévouent pour trouver du pain dans des fermes.
Le 6, voici le groupe à Marfaux. Là, mauvaise nouvelle, Reims est occupé par l'ennemi. Personne, cependant, ne perd courage ; l'adjudant et le maréchal des logis délibèrent. On marchera sur Châlons.
Le 8, voici le bois du Roi, on aperçoit Venteuil, la Marne, mais la fatigue est extrême, la faim se fait plus puissante ; de plus, la plaine est remplie d'ennemis, des pionniers allemands envahissent même le bois du Roi ; ils creusent hâtivement des tranchées à la lisière. La situation devient critique. **MASSIN** secoue les énergies. Il décide que la Marne sera passée à la nage.
Auparavant, le brigadier **HENDOUX** va tâcher de ravitailler la troupe. Il doit se glisser dans Venteuil ; pourra-t-il revenir ? Le voici avec deux pains et, mieux encore, avec une bonne nouvelle que tous attendaient chaque jour confiants : l'ennemi se replie.
Le 11, en effet, les colonnes allemandes passent, fuyant vers le nord.
Le soir, les troupes-françaises, sont à Venteuil. C'est le 8e régiment d'infanterie qui recueille ces braves qui n'ont pas désespéré.
Dans un autre groupe, le mitrailleur **PLOUIN**, dont la pièce, en réparation, était sur une voiture, à la prise du convoi, n'a pas voulu que son engin eût un jour tiré sur des Français. Dès la première nuit il est retourné fouiller les voitures ; la mitrailleuse y était encore. Il la prend, l'enterre dans les bois, reste huit jours près d'elle, et quand le régiment repasse, son engin sur l'épaule, **PLOUIN** se présente au colonel.
Après l'alerte d'Igny, le régiment avait repris sa mission d'arrière-garde. Le 4 septembre, une batterie d'artillerie, menacée d'une attaque de cavalerie ennemie, appelle des chasseurs à son secours. Le 4e escadron part à l'avant-garde. Il s'élance au galop.
Est-ce enfin le jour tant souhaité de se mesurer à l'arme blanche avec ces uhlans qu'on voit toujours et qu'on n'atteint jamais ? Le capitaine **de La NOË** déploie son escadron. Hélas ! une fois de plus, l'infâme traquenard : les cavaliers ennemis se replient, et l'escadron, attiré sur une lisière de bois barré de fils de fer et d'où partent des coups de fusil, n'a que le temps de se rallier sur un flanc sans trop de mal.

Ancestramil

Reprise de l'offensive et bataille de la Marne.

(Du 5 septembre 1914 au 24 octobre 1914.)

Le 5, la bataille continue. Enfin, le 6, le généralissime donne l'ordre d'offensive générale.
Le 7e chasseurs et le 6e chasseurs d'Afrique, sous le commandement du colonel **REY**, éclaireront le corps d'armée sur son front.
Le 5e escadron détache deux pelotons à chacune des 5e et 6e divisions.
La 5e division attaque sur Esquardes, la 6e division sur la gauche de la 5e .
A l'ouest d'Esquardes, un trou se produit dans notre ligne entre les deux divisions. La brigade est chargée de le boucher.

Vers le soir, une violente contre-attaque allemande fait plier un instant la 5e division à Esquardes. La brigade recueille les éléments refoulés, les reforme ; notre artillerie fauche l'attaque ennemie.
La 5e division se reporte en avant. Le 7, la poursuite commence, la brigade à l'avant-garde. Le 8, le 9, elle a pour mission d'éclairer le corps d'armée dans sa marche vers le nord. Elle passe à Rieux, puis à Vinel, où le 1er demi-régiment du 6e chasseurs d'Afrique, qui est à l'avant-garde, est reçu à coups de fusil. Le peloton de pointe fonce sur l'ennemi; neuf Allemands sont cloués au sol ; mais l'officier, le sous-officier, un brigadier, deux cavaliers tombent sous les dernières balles de l'ennemi qui s'enfuit.
Par la ferme Landais, la brigade se dirige vers les bois au nord de Corrobert, poussant devant elle fantassins et cavaliers en déroute.
Mais les bois sont encore tenus par des cyclistes, des cavaliers à pied, soutenus par de l'artillerie. Force est de prendre des dispositions pour le combat à pied et de mettre les mitrailleuses en position lorsque l'infanterie arrive à la hauteur de la brigade. L'ennemi reprend alors son mouvement de repli.
Le 7e chasseurs va cantonner à Montigny, à 10 kilomètres sud de la Marne.
Pour continuer sa poursuite le lendemain, le corps d'armée demande au colonel commandant la brigade de le fixer sur l'état des ponts. Deux reconnaissances partent dans ce but au milieu de la nuit ; l'une est confiée aux chasseurs d'Afrique, l'autre est commandée par le lieutenant **OLLERIS**, du 4e escadron du 7e chasseurs. Son objectif est le pont de Jaulgonne.
Partie de Montigny à 2 heures du matin, elle gagne sans encombre le village de Cresency, à l'entrée duquel un civil signale la présence d'un peloton de cyclistes ennemis. Après un premier refus, sous la menace du revolver, le civil guide la reconnaissance par des chemins détournés de l'autre côté du village.
Le jour commence à poindre. Le lieutenant **OLLERIS** dissimule ses cavaliers dans les taillis du bord de la Marne, puis avec son sous-officier s'approche du pont par le chemin de hallage. Des coups de fusil partent de la rive nord. N'importe, il faut voir.
Le pont apparaît enfin ; il est intact. Les deux cavaliers, munis du précieux renseignement, font vivement demi-tour sous la fusillade qui redouble, mais ne les atteint pas. La dépêche est confiée au brigadier **GROZIER**, qui part au galop, lorsque, tout à coup, la route lui est barrée par deux cavaliers allemands. Il fonce sur eux, en transperce un de son sabre, tandis que l'autre s'enfuit. Il repart, saisissant la bride du cheval de sa victime qu'il ramène au colonel en même temps qu'il lui remet le renseignement.
Au moment où la brigade arrive à la Marne, l'ennemi a abandonné le pont. L'avant-garde passe ; mais, au débouché du village, elle est reçue par des coups de fusil et des obus venant des hauteurs dominantes.
Le colonel **REY** organise la défense de la tête de pont. Le 1er escadron occupe la lisière nord-est du village ; le 4e escadron passe aussi la Marne et occupe, à gauche du 1er , la rive nord de la rivière ; les 2e et 3e escadrons sont déployés en tirailleurs sur la rive sud. Le 6e chasseurs d'Afrique est en réserve en arrière.
Pendant deux heures les combattants à pied soutiennent le choc de l'ennemi qui cherche à reprendre possession du pont.
A 12 heures, un bataillon du 5e régiment d'infanterie arrive et se porte à l'assaut des pentes. L'ennemi se dérobe et s'enfuit.
Les 10 et 11 septembre, la brigade continue sa mission d'avant-garde.
Le 12 elle concourt aux violents combats de Thillois, pendant lesquels le lieutenant **POUPARDIN** du Rivage, envoyé en reconnaissance vers Prouilly, est tué.
Le 13, elle va jusqu'à Courcy, et, fortement prise à partie par l'artillerie ennemie, elle se replie derrière la 5e division.

Ancestrami

Le front va désormais se fixer ; jusqu'au 19 septembre, la brigade reste en liaison intime avec l'infanterie, prête à intervenir.
Le 19, elle est disloquée ; le 6e chasseurs d'Afrique est attaché à la 5e division, le 7e chasseurs à la 6e division.
Le 26 septembre, le sous-lieutenant **PINEY** est tué à Villers-Franqueux.
Pendant toute cette période, combats sur la Sambre, retraite, offensive générale; les pelotons du 6e escadron détachés aux 5e et 6e divisions se sont distingués dans un service incessant et très dur de reconnaissances, de pointes d'avant-garde, de patrouilles de liaisons.
Les deux pelotons de la 5e division ont été assez éprouvés ; ils ont perdu les deux tiers de leur effectif en hommes et en chevaux ; mais, sous le commandement des lieutenants **de SÉGUIN** et **ARONIO de ROMBLAY,** ils ont rendu d'éminents services. Peu de jours avant de passer à la 6e division, le 21 septembre, ils attestent, dans une brillante reconnaissance, que leur mordant n'est en rien diminué.
L'état-major de la division est à Saint-Thierry ; le général **MANGIN** veut être fixé sur des éléments ennemis signalés derrière Courcy, le long du canal.
Avec sept cavaliers, l'officier s'avance droit de Saint-Thierry à Courcy. A peu de distance du village, il laisse cinq hommes abrités dans un chemin creux ; puis, avec son sous-officier et le cavalier **CREVON**, il s'avance.
Mais des coups de fusil partent du village. Le cheval de **CREVON** est atteint et tombe. L'officier et le sous-officier sont contraints de se replier, mais ils n'abandonnent pas **CREVON**. Ils partent côte à côte au grand trot, **CREVON** entre eux, suspendu à leurs sacoches, et ils le ramènent ainsi sain et sauf jusqu'à ses camarades.
La reconnaissance file vers le sud pour regagner Courcy, en longeant le canal « aux Cavaliers de Courcy ». **CREVON**, resté seul, se glisse jusqu'à son cheval. Il le desselle et, chargeant son paquetage sur sa selle, revient au chemin creux.
Les balles l'ont suivi, mais n'ont percé que les deux sacoches de sa selle.
Pendant ce temps la reconnaissance s'est rapprochée de Courcy et découvre un bivouac de 3.000 hommes au moins. Mais l'ennemi a aperçu les cavaliers. Une trentaine d'hommes se sont glissés pour leur couper la retraite.
Il n'y a pas une minute à perdre. A plein galop, entre les fantassins ennemis qui tirent à 60 mètres et le canal, la reconnaissance passe. Le brigadier **RENOULT** a son cheval tué, mais il rejoint de toute la vitesse de ses jambes. Le lieutenant **de ROMBLAY** arrive à Saint-Thierry avec tout son monde sain et sauf.
Le général lui fait lui-même expliquer la position du bivouac à un commandant de groupe de 75. Un violent tir de toutes ses pièces se déclenche. **De ROMBLAY** peut, le soir même, aller constater que 400 à 500 cadavres ennemis jonchent le terrain.
Le front se stabilise de plus en plus. L'intervention à cheval ne semble plus possible d'une façon immédiate.
Le 4 octobre, les deux escadrons de réserve deviennent escadrons divisionnaires : le 5e de la 5e division, le 6e de la 6e division.
Le 13 octobre, les quatre escadrons actifs sont ramenés en arrière à Rosnay.

Opérations sur l'Yser.

(Du 24 octobre 1911 au 4 décembre 1914.)

Le 24 octobre, le régiment (état-major et quatre escadrons) reçoit l'ordre de s'embarquer à Muizon. Il débarque dans le Nord où, affecté au 2e corps de cavalerie, il va coopérer à l'héroïque résistance

Ancestram

du vaste mouvement enveloppant tenté par l'ennemi. Après un court séjour à Saint-Sylvestre-Cappell, il est dirigé sur Elverdinghe, où, avec le 5e chasseurs, il forme la 5e brigade de légère.
Le 2 novembre, il reçoit l'ordre de se porter à l'attaque des tranchées allemandes au nord et à l'est de Bixschotte. Sous le commandement du capitaine **de LAUR de La LAUZADE**, le 1er escadron pénètre dans Bixschotte. Le 4e arrive à sa hauteur sur sa gauche. Dans cette progression, le lieutenant **JUBAULT**, après avoir fait coucher ses hommes, se porte seul en avant pour reconnaître les cheminements. Il tombe frappé au ventre. Le chasseur **DUFLOS**, sans hésiter, se précipite sous une grêle de balles. Il charge son lieutenant sur son dos et est assez heureux pour le rapporter dans nos lignes.
Devant l'importance des forces ennemies, les deux escadrons, lancés en avant, reçoivent l'ordre de se replier, et le régiment occupe une ligne de tranchées plus forte au sud du moulin. Là, il va avoir à résister à une puissante attaque ennemie.
Le 3 novembre, le 2e escadron, commandé par le capitaine **JOSSON**, et la section de mitrailleuses restent seuls en ligne. Les trois autres sont en réserve.
A la tombée du jour, le bombardement ennemi redouble d'intensité ; l'infanterie allemande prononce une violente attaque. Sur la gauche, le régiment voisin lâche pied sous la poussée. Le 2e escadron tient bon. La section de mitrailleuses, sous le commandement du lieutenant **de FRONDEVILLE,** fauche d'enfilade les assaillants. Leur résistance donne ainsi le temps au colonel de faire avancer les deux escadrons en réserve qui occupent les tranchées abandonnées.
Dès lors, la situation est rétablie. Le régiment supporte seul jusqu'à 20 heures l'effort d'un bataillon ennemi qui tente de nouveau plusieurs attaques dans la nuit, mais vainement, et qui laisse devant nos tranchées de nombreux cadavres.
Le lendemain, un bataillon du 160e régiment d'infanterie relevait le 7e chasseurs.
Rendant hommage à l'opiniâtre résistance du régiment, le général commandant la brigade citait, le 5 novembre, à l'ordre le colonel **REY** et le 7e chasseurs « pour la façon brillante dont ils ont tenu leurs tranchées malgré une vive attaque allemande qui avait fait plier deux tranchées à leur gauche ».

Grâce à l'ordre et à la discipline maintenus dans les unités pendant tout le combat, les pertes ont été relativement très légères. Mais le 3e escadron a perdu son capitaine, le capitaine **de GUIRINGAUD,** blessé le 5 novembre, et qui n'a pas survécu.
Jusqu'au 4 décembre, le régiment reste dans le Nord, concourant, soit par des combattants à pied, soit par des travailleurs, à la défense et à l'organisation de la région située au sud de Bixschotte, en avant de Zuydschoote et Bœsinghe.
Le 4 décembre, il s'embarque à Cassel et va débarquer à Muizon, rejoignant le corps d'armée. Il cantonne à Gueux du 6 décembre 1914 au 30 mars 1915.

Campagne d'hiver en Champagne.

(Du 6 décembre 1914 au 10 mai 1915.)

Pendant cette période le 7e chasseurs coopéré jusqu'au 26 février, par un détachement aux tranchées près de La Neuvilette, à la défense du secteur tenu par le corps d'armée.
Le 16 février, la section de mitrailleuses, commandée par le lieutenant **RAYMONDAUD**, apporte son concours à une opération locale tentée sur les tranchées allemandes au bois de Luxembourg. Trois bataillons du corps d'armée y prennent part ; mais, fauchés par de violents tirs de mitrailleuses, les assaillants sont refoulés avec de lourdes pertes ; les tirs de barrage de 105 se sont déclenchés en même temps ; les mitrailleuses du régiment sont mises hors service par les obus

Ancestram

ennemis, mais nos mitrailleurs ne les abandonnent pas, et la section, maintenue avec sang-froid par son chef, peut se dégager sans autre perte que deux blessés.
Pendant les mois de mars et d'avril, les 5e et 6e escadrons fournissent chacun un peloton à pied dans le secteur de leur division : le 5e escadron au bois de Beau-Marais, le 6e escadron au Godât. Ainsi, à la fin d'avril, tous les escadrons se trouvent familiarisés avec la guerre actuelle et rompus à l'occupation des tranchées.
Le corps d'armée, relevé dans son secteur, vient occuper une zone de repos au sud de la Vesle, et les six escadron s'y rassemblent.

Opérations en Artois.

(Du 12 mai au 25 octobre 1915.)

Les 10 et 11 mai, les escadrons s'embarquent aux gares de Jonchery et Fère-en-Tardenois, et vont débarquer à Longueau.
Le 3e corps d'armée appartient désormais à la Xe armée. Il est réserve d'armée pour l'attaque du 16 juin, et le régiment n'a pas à intervenir.
Jusqu'à la fin de septembre il cantonnera dans la zone comprise entre Saint-Paul, Frévent et le secteur au nord d'Arras.
Le 24 août, le groupe des 7e et 8e escadrons du 14e hussards est mis à la disposition du corps d'armée et forme, avec le régiment, un groupement de cavalerie placé sous le commandement du colonel commandant le 7e chasseurs.
Le 31 août, le groupement de cavalerie prend part à une revue du 3e corps d'armée passée par le général **JOFFRE**, commandant en chef les armées du Nord et du Nord-Est, entre Ambrines et Magnicourt.
A partir du 2 septembre le groupement de cavalerie détache à Acq, sous le commandement d'un capitaine, quatre cents cavaliers qui sont employés par le génie du corps d'armée à des travaux de tranchées et de boyaux de deuxième ligne et à l'aménagement d'une piste pour le passage de l'artillerie et de la cavalerie en vue d'une offensive.
Dans l'exécution de ces travaux, les cavaliers montrent, par leur activité, leur entrain à manier la pioche et la pelle, qu'on peut compter sur eux pour tout genre de travail, aussi bien que pour toute mission de combat, et font preuve de leur haute compréhension du devoir sous toutes les formes.
Le 20 septembre, le détachement d'Acq rejoint le groupement dans ses cantonnements et le groupe du 14e hussards cesse d'être rattaché au 7e chasseurs.
Du 21 au 25 septembre, les escadrons se rapprochent du front : le 5e rejoint la 5e division, le 6e la 6e division.
Le 25 septembre, la Xe armée attaque sur tout le front.
Le 3e corps d'armée a pour objectif la cote 140 et le bois de la Folie.
Le 6e escadron, sous les ordres du capitaine **BOIVIN**, doit suivre immédiatement la progression de sa division, et, lorsque la route lui sera ouverte, se jeter dans les bois de la Folie sur les batteries ennemies ; le 5e escadron doit également suivre de près l'attaque de sa division.
Le régiment, suivant l'itinéraire du 6e escadron, doit bouleverser les batteries derrière le bois de la Folie et se jeter sur la deuxième position ennemie, qui longe à l'ouest la voie ferrée d'Arras à Lens.
Le colonel est au poste de commandement du général commandant la 6e division, « aux Ouvrages blancs », dans la plaine de Berthonval.
Un groupe de vingt cavaliers à pied, sous les ordres du sous-lieutenant **VARAMBIER**, est rassemblé dans la parallèle de départ d'infanterie. Il a pour mission de continuer l'aménagement de la piste au fur et à mesure de la progression de l'infanterie. Aux diverses reprises d'attaques qui vont

Ancestramil

se succéder jusqu'au 28 septembre, alors que les camarades sont à cheval, vibrant de l'espoir de s'élancer enfin le sabre à la main, ces vingt braves, sous l'énergique direction de leur jeune chef, vont sans défaillance remplir la tâche ingrate de niveler des tranchées, jeter des ponceaux, arracher des réseaux, travaillant presque toujours à découvert sous les tirs de barrage et le sifflement des balles, faisant, par leur abnégation, leur sang-froid, l'admiration de tous. La vaillante petite équipe subira des pertes, mais elle sera récompensée par la citation à l'ordre de son chef et de plusieurs gradés et cavaliers.
A 12 h. 25, le 25 septembre, l'attaque d'infanterie se déclanche.
Suivant les ordres de sa division, le 6e escadron descend au trot des hauteurs du mont Saint-Eloi et traverse la plaine de Berthonval pour se tapir, pied à terre, en ordre dispersé, dans une dépression à l'ouest de la route de Béthune, à 2 kilomètres des lignes. Le 5e escadron, commandé par le capitaine **de SOUBEYRAN**, s'est avancé par la route de Mareuil à Neuville-Saint-Waast et reste en position d'attente au Rietz. Le 2e escadron, capitaine **JOSSON**, avant-garde du régiment, gagne la ferme Sans Nom, au pied du mont Saint-Eloi ; le régiment est à la lisière de ce village. Au P. C. de la 6e division, le colonel **REY** est blessé d'une balle au bras.
Mais l'attaque d'infanterie échoue. Les escadrons, cependant, n'ont pas à souffrir : le temps couvert les protège et le tir des batteries ennemies reste concentré sur les premières lignes et les réserves d'infanterie.
La nuit venue, les escadrons vont bivouaquer à Mont-Saint-Eloi et le 6e au bois des Alleux ; le 5e reste au Rietz.
Le 26, le colonel **REY** est évacué et le lieutenant-colonel **Le BRET** prend le commandement du régiment.
Les 26 et 27, les escadrons restent sur place prêts à intervenir.
Le 28, la 6e division reprend l'attaque. L'infanterie progressant, le général **JACQUET** appelle, vers 15 heures, le 6e escadron. Celui-ci reprend son mouvement du 25, puis franchit la route de Béthune, et, échelonné en profondeur, s'avance au trot jusqu'à la parallèle de départ ; mais là des obstacles infranchissables l'arrêtent : l'infanterie ennemie prononce une violente contre-attaque sur nos troupes d'assaut parvenues aux lisières du bois. Un violent tir de barrage se rapproche de l'escadron, et le capitaine **BOIVIN**, qui s'est porté en avant pour observer, envoie au lieutenant en premier l'ordre de ramener les pelotons pied à terre en arrière de la route de Béthune.
Pendant cette attaque de la 6e division, le lieutenant-colonel **Le BRET** s'est porté au nouveau P. C. du général **JACQUOT**, au delà de la route de Béthune, et, de là, suivant les progrès de l'infanterie, a réglé les mouvements de ses escadrons, prêts à appuyer l'escadron divisionnaire qu'il a dû arrêter à la ferme de Berthonval.
Tout espoir d'intervention à cheval est alors abandonné. Le 6e escadron reste au bivouac des Alleux. Pendant plusieurs nuits, il va envoyer des détachements approvisionner les premières lignes en munitions et en matériel, et là encore, c'est avec le plus grand entrain que les cavaliers du 7e chasseurs accomplissent une mission que la boue et le bombardement rendent chaque jour plus pénible.
Le 5 octobre, le régiment quitte le mont Saint-Eloi et va cantonner aux environs de Frévent. Les 5e et 6e escadrons quittent à leur tour le secteur d'attaque avec leurs divisions respectives.

Campagne d'hiver 1915-1916 dans la Somme.

(Du 25 octobre 1915 au 25 mars 1916.)

Le 25 octobre, le 3e corps passe de la Xe armée à la VIe, s'embarque pour se rendre dans la région de Moreuil.

Le 27 octobre, un groupement de cavalerie est constitué sous les ordres du colonel **REY**. Il comprend les six escadrons du 7e chasseurs, le 8e escadron du 11e hussards, le 5e et 6e escadrons du 20e dragons, remplacés le 19 novembre par les 7e et 8e escadrons du 14e hussards. Le groupement cantonne dans la zone sud d'Amiens à l'est de Breteuil.
A partir du 11 novembre, le groupement constitue un détachement de 350 cavaliers à pied et une section de mitrailleuses, sous le commandement d'un capitaine et de quatre lieutenants.
Le détachement va occuper le village d'Herleville, centre de résistance fermé, important point d'appui situé à 700 mètres en arrière des premières lignes, face au bois Etoilé.
Puissamment organisé, le centre d'Herleville a pour mission, en cas de rupture de la première ligne, de tenir jusqu'à l'arrivée des réserves.
Le détachement y travaille en plus à compléter l'organisation défensive ; il est relevé tous les dix jours. Dans la nuit du 16 au 17 février, il passe définitivement ses consignes à une unité du corps colonial et le régiment est rassemblé dans des cantonnements à 15 kilomètres sud d'Amiens.
Les escadrons des 11e et 14e hussards sont successivement détachés du groupement de cavalerie. Le 27 février, le régiment est alerté à 10 h. 30 et lève le cantonnement à 12 h. 30. Par une série de dures étapes, sous une neige abondante, il se porte au nord de la forêt de Halatte, où il cantonne le 2 mars.
Les 5e et 6e escadrons rejoignent leurs divisions occupées à des travaux d'organisation défensive, la 6e à l'ouest de Soissons, la 5e à l'ouest de la forêt de l'Aigle.

Opérations devant Verdun et sur les côtes de Meuse.

(Du 1er avril 1916 à mars 1917.)

Au début d'avril, les escadrons divisionnaires, avec leur division, le régiment avec le corps d'armée se rendent à la IIe armée, dans la région de Verdun.
Le 9 avril, les 3e et 4e escadrons sont affectés à la 130e division qu'ils vont rejoindre à Essey-les-Nancy ; ils reviennent en juin avec cette division dans la région de Verdun.
Le 21 avril, le colonel **REY** est nommé commandant de la 5e brigade de dragons. Le lieutenant-colonel **VERDELHAN des MOLLES** prend le commandement du 7e chasseurs. Avant de quitter le régiment, le colonel **REY** adresse l'adieu suivant :

ORDRE.

Officiers, Sous-Officiers, Brigadiers, Soldats,

Appelé à l'honneur de commander la 5e brigade de dragons, j'abandonne, à la date de ce jour, le commandement du 7e chasseurs.
C'est le cœur plein de regrets que je me sépare d'un régiment où, grâce à vous tous, j'ai trouvé toutes les satisfactions qu'un chef puisse désirer : confiance, entrain, abnégation, profond sentiment du devoir.
Votre passé est garant de l'avenir, demain comme hier vous resterez vous-mêmes, maintenant haut et ferme la réputation du 7e chasseurs.
Vingt mois de campagne ont créé entre nous des liens indissolubles, je ne vous oublierai jamais ; de votre côté, conservez-moi une place dans votre souvenir.
Aux armées, le 21 avril 1916.

Le Colonel du 7e chasseurs, REY.

Ancestramil

Au cours des rudes opérations qui vont se dérouler au nord et au nord-ouest de la place de Verdun, sur les deux rives de la Meuse, les divisions du corps d'armée interviendront à plusieurs reprises dans le secteur de la rive droite. Elles y subiront les plus terribles assauts de l'ennemi et prendront part à d'héroïques contre-attaques.
Dans ces périodes d'occupation, où le bombardement atteint une violence inconnue jusqu'alors, comme dans ces combats effroyablement meurtriers, les chasseurs du 7e vont, faire preuve des plus belles qualités d'endurance, de sang-froid et d'intrépidité. Aux officiers sont confiées les missions de liaison les plus dures qu'ils accomplissent jusqu'aux limites de leurs forces. Les lieutenants **JUBEAULT, VARAMBIER, DE ROMBLAY, GRIVAUT, DE CHEZELLES**, les sous-lieutenants **LANG** et **HACHE**, l'aspirant **de CROUTTES,** pour ne citer que ceux-là, rivalisent d'audace et de dévouement.
Des équipes de sous-officiers et de brigadiers observateurs d'artillerie accompagnent les divisions chaque fois qu'elles montent en secteur dans des observatoires à peiné protégés, aux points de la ligne les plus exposés.

De jour et de nuit, ils observent et renseignent, faisant l'admiration de tous. Enfin, des groupes de coureurs assurent les liaisons avec le plus grand mépris, du danger; ils étonnent les chefs qui les envoient par la rapidité avec laquelle ils assurent la transmission des ordres et par leur imperturbable courage, qui ne recule devant aucun tir de barrage.
Le 5e escadron, en particulier, occupe par deux fois un des secteurs les plus durs au nord du fort de Souville, et concourt à une violente action de la 5e division sur Douaumont, en mai.
Les 3e et 4e escadrons remplissent les mêmes missions, du 12 au 29 juin ; avec la 130e division.
Aussi les citations individuelles abondent. Les appréciations élogieuses sont multiples, telle celle du colonel commandant le 22e régiment d'artillerie :

En vous renvoyant lès,gradés et cavaliers mis à la disposition du régiment pour le service des liaisons dans le secteur de Vaux, fait l'honneur de vous exprimer la plus entière satisfaction pour la manière dont vos ; brillants chasseurs ont accompli leur mission. Un entrain endiablé, l'esprit le plus noble; ils en ont donné des preuves tous les jours écrivant ainsi une belle page d'héroïsme sur le livre de gloire de leur beau régiment.
Le 12 mai 1916.

DE MIRIBEL.

Enfin, le colonel des Molles adresse dans l'ordre suivant ses félicitations à tous les escadrons :

ORDRE.

Le lieutenant-colonel commandant le régiment est heureux de transmettre aux officiers et aux sous-officiers ci-après : lieutenant **VARAMBIER**, sous-lieutenant **LANG**, aspirant **de CROUTTES,** maréchal des logis chef **CHABERT**, maréchaux des logis **ROCHET, FRACHON, LEROUX, FORNEY, ROGER, RIÉCHERS, ANGOT, CARNAILLE, LARGE, de MESNIL**, détachés à l'état-major du groupement **LEBRUN**, à Dugny, les félicitations du chef d'état-major du 3e corps d'armée pour l'entrain et la bravoure dont ils ont fait preuve au cours de leur mission d'agents de liaison détachés par les différents escadrons du régiment auprès des divisions qui se sont succédé pendant la même période devant Verdun.
Des lettres de remerciements et d'éloges adressées par les officiers généraux et par les commandants d'artillerie divisionnaire auprès desquels les chasseurs du 7e ont été détachés constatent, une fois de plus, qu'on peut tout leur demander, que leur dévouement, leur intelligence, et leur esprit de sacrifice sont à hauteur de toutes les circonstances.

Ancestramil

Le 5 juillet 1916.

Le Lieutenant-Colonel commandant le 7e chasseurs,
DES MOLLES.

En dehors des périodes d'occupation de secteur par les divisions, les escadrons assurent le service de la circulation dans toute la zone avant de la IIe armée, de part et d'autre de la route Bar-le-Duc-Verdun, grand axe de communication et principale voie d'accès de cette partie du front.
A partir du 25 juin, les 1er et 2e escadrons prennent le service des tranchées dans le secteur du bois de la Selouse.
Le 29, les 3e et 4e escadrons quittent la 130e division et sont affectés au service de la circulation de la IIe armée.
Le 7 juillet, le 5e escadron prend les tranchées dans le secteur de la 5e division, en cantonnement à Rupt-en-Woëvre, puis à Sommedieu. Les 3e et 4e escadrons sont remis à la disposition de la 130e division.
Le 20 juillet, le sous-lieutenant **VIEL** des Rivières est tué d'une balle au front dans les tranchées.
Le 17 septembre, le 6e escadron est mis avec le 5e escadron à la disposition de la 5e division et va cantonner à Sommedieu, d'où il envoie un détachement occuper les tranchées dans le secteur de la tranchée de Calonne (suite des Eparges).
Le 17 novembre, les 1er et 2e escadrons sont relevés dans leur secteur, et, tandis que le 1er reprend un service de circulation, le 2e fournit de nouveau des coureurs et agents de liaison à la 6e division dans le secteur de Douaumont-Vaux.
Le 7 janvier 1917, par décision du général commandant en chef, le 6e escadron est dissous et dirigé sur le dépôt où officiers et troupe recevront de nouvelles affectations.

ORDRE.

Par décision du général commandant en chef, n° 297, le 6e escadron est dissous. Le colonel remercie les officiers, gradés et cavaliers de cet escadron du dévouement et de l'entrain avec lesquels ils ont rempli toutes les missions qui leur ont été confiées depuis le début de la campagne.
Treize croix de guerre attribuées à son personnel attestent la valeur de cet escadron.

A la même date, les 3e et 4e escadrons reçoivent l'ordre de quitter la 130e division et passent à la 5e , en remplacement du 5e escadron qui est affecté à la 130e division.
Le général **TOULORGE** leur adresse l'ordre du jour suivant :

ORDRE.

Les 3e et 4e escadrons, qui constituaient la cavalerie de la 130e division, lui sont enlevés pour la deuxième fois.
Le général commandant la division exprime au commandant **de BORDESOULLE** et à ses officiers, ainsi qu'aux sous-officiers, brigadiers et cavaliers de ces escadrons, la satisfaction qu'il avait de les avoir sous ses ordres.
Il leur avait déjà dit, après le séjour en Lorraine, combien la vigueur et l'entrain des 3e et 4e escadrons avaient été remarqués et quelles espérances il fondait sur eux.
Le séjour à Verdun pendant une période où il fut donné à la 130e division de briser la plus formidable attaque que l'ennemi ait tentée a permis aux officiers, sous-officiers et chasseurs des 3e et 4e escadrons d'affirmer leur courage, leur hardiesse et leur mépris du danger : ils ont rendu des services signalés sans marchander ni leurs efforts ni leur sang.

Ancestramil

Le général commandant la 130e division les en remercie et leur souhaite à tous bonne chance.
Le 5e escadron du 7e chasseurs (capitaine **de SOUBEYRAN)** sera le bienvenu à la 130e division. Le général commandant la division sait déjà la valeur de cet escadron et il connaît les circonstances dans lesquelles au cours de la campagne se sont affirmées les qualités des officiers, sous-officiers et cavaliers du 5e escadron. Le passé répond de l'avenir.

Le 9 janvier, le 3e escadron relève le 6e aux tranchées, le 4e escadron relève le 5e . Le 6e escadron se dirige sur Chevillon, où il s'embarquera pour le dépôt, après avoir livré à la direction des étapes chevaux et matériel. Le 5e escadron rejoint la 130e division et se rend avec elle, par voie de terre, à Jaillon (Meurthe-et-Moselle), d'où il prend un service aux tranchées dans le secteur de la division.

Le 25 janvier, le lieutenant-colonel **VERDELHAN des MOLLES** est nommé chef d'état-major du 1er corps de cavalerie. Le commandant **DUBEZIN** assure le commandement provisoire du régiment.
Le lieutenant-colonel des Molles adresse en ces termes ses adieux au régiment :

Avant de partir pour prendre possession de ses nouvelles fonctions, le lieutenant-colonel commandant le régiment félicite les officiers, les gradés et cavaliers des escadrons sous ses ordres de l'entrain, du dévouement et de la belle attitude de tous. Cent trente-cinq croix de guerre attribuées aux escadrons du 7e chasseurs au cours des opérations devant Verdun attestent la haute valeur morale de ces escadrons.
Le lieutenant-colonel est fier de passer à son successeur un régiment qui saura mériter que de nouveaux noms soient inscrits sur son étendard.

Le 23 janvier, les 1er et 2e escadrons se sont rassemblés à Vavincourt, dans le secteur de la 66 division.
Le 27 janvier, en exécution des ordres du général commandant en chef, le régiment est constitué en deux groupes de deux escadrons, avec état-major de régiment et deux états-majors de groupes. Le 1er groupe sera sous le commandement du chef d'escadrons **DUBEZIN**, commandant provisoirement le régiment ; le 2e groupe, sous les ordres du chef d'escadrons **de BORDESOULLE.** Le 1er groupe est affecté à la 6e division, le 2e groupe à la 5e division.
Le 7 février, le lieutenant-colonel **PASCAL**, nommé au commandement du régiment, rejoint et prend le commandement.
Les deux groupes viennent successivement s'établir au camp de Gondrecourt, où le corps d'armée est rassemblé pour des exercices d'instruction et de manœuvres. Ils sont ensuite, à partir du 25 février, cantonnés dans la zone du corps d'armée, à 10 kilomètres de Ligny-en-Barrois.

Ancestrami

Opérations au Chemin-des-Dames.

(De mars 1917 au 1er août 1917.)

Ils quittent cette région fin mars par voie de fer et vont débarquer dans l'Aisne, dans la région de Condé-en-Brie. Le 3e corps d'armée est passé à la Xe armée du groupe d'armées de réserve.
Du 12 au 15 avril, le corps d'armée franchit la vallée de la Marne et se porte au sud de la vallée de l'Aisne, son centre au sud de Beaurieux.
Le 16 avril, le groupe d'armées de réserve prend l'offensive.

Le 3e corps d'armée fait partie de la réserve générale à a disposition du général commandant la Xe armée.
Les deux groupes d'escadrons marchent à l'avant-garde de leurs divisions respectives, qui passent la Vesie pour s'établir en position d'attente entre la Vesle et l'Aisne. Mais les réserves n'ont pas à intervenir, et, dès le 17, le corps d'armée est ramené au nord de la Marne ; il cantonne dans une zone dont le centre est à Beuvardes.
A la 130e division, toujours en Meurthe-et-Moselle, l'exécution d'un coup de main est confiée, le 20 avril, au 3e escadron. Il a pour but de pénétrer à 3 heures du matin dans les lignes allemandes, au saillant de Richecourt, et d'en ramener des prisonniers.
Presque tous les cavaliers de l'escadron ont réclamé l'honneur d'être au nombre de ceux qui vont se précipiter à l'attaque.
Mais l'effectif du détachement a été fixé à trente gradés et cavaliers, sous le commandement du lieutenant **FLÉCHELLE-LEFEBVRE.** Après une sérieuse préparation d'artillerie, électrisée par un chef aussi ardent que brave, la petite troupe bondit hors des tranchées.
Mais les tirs de barrage la fauchent à peine sortie. Le lieutenant **FLÉCHELLE** tombe foudroyé, huit cavaliers sont tués et sept blessés.
Jusqu'au matin, dans une nuit profonde, au prix des plus grand,es difficultés, ceux qui restent ramènent les blessés et rapportent les corps.
Le 5e escadron donne une fois de plus les preuves les plus éclatantes de son esprit de devoir, de dévouement et de solidarité. De brillantes citations rendent hommage à l'héroïsme du petit groupe de volontaires : du lieutenant **FLÉCHELLE-LEFEBVRE,** à l'ordre de l'armée ; du brigadier **DABOUIS**, à l'ordre de l'armée avec la médaille militaire ; de l'aspirant **TURQUAN**, du maréchal des logis chef **NUSBAUMER**, des maréchaux des logis **COURTEL, JUHEL, PORTIER**, du brigadier **SASSIER**, des chasseurs **MATRAS, GRIBEAUVAL, LECHARTIER, PENVEN, GODARD, LÉTRIONNAIRE, LEBAILLY, SENANTE**, à l'ordre de la division ; du maréchal des logis **BLANLOT**, des chasseurs **BELLAIN, RUFFRAY, NÉGRIER, Le BRET, LEPELLETIER, BONAMY**, **MADELEINE, QUILLE**, à l'ordre de la brigade et du régiment.
L'échec a été douloureux, mais le moral du 5e escadron n'est pas atteint : tous restent prêts au même sacrifice.
Du 6 mai à la fin du mois, le régiment .reste établi dans des cantonnements de repos sur les bords de la Marne, l'état-major à Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux.
Le 31 mai, le corps d'armée remonte vers le nord et s'établit dans une zone de cantonnements au sud de l'Aisne.
De là, jusqu'au milieu d'août, les divisions se succéderont dans le secteur du Chemin-des-Dames.
Ainsi qu'ils l'ont fait à Verdun en 1916, avec le même entrain, la même brillante activité, les escadrons fournissent dans l'âpre lutte qui se déroule sur la crête au nord de l'Aisne des équipes de coureurs et d'observateurs d'artillerie.
Leur dévouement, leur courage leur valent à tous les échelons du commandement de nombreuses citations à l'ordre. Les sections de mitrailleuses montent en ligne avec leur division et tiennent vaillamment leur place dans les secteurs où elles prennent position.
Le 25 juillet, la section de mitrailleuses du sous-lieutenant **JOLY** est en réserve à un poste de commandement de bataillon, en arrière du saillant d'Ailles. Le 25 au soir, l'ennemi attaque sur les deux bords du saillant ; un violent tir de barrage atteint le P. C. La première ligne cède, l'ennemi parvient jusqu'à la troisième tranchée en avant du P. C. alors sous la rafale.
Entraînant ses hommes par son énergie et son calme, le sous-lieutenant **JOLY** met ses mitrailleuses en position ; il était temps : les assaillants, prêts à un nouveau bond, sortent de leurs tranchées ; quelques bandes sont tirées et l'attaque est clouée au sol. Non contents de leur mission remplie, les

Anestiam

mitrailleurs s'offrent comme volontaires pour accompagner un officier d'infanterie qui va tenter de se rendre compte de la force des assaillants.
En rampant, la reconnaissance parvient jusqu'à la tranchée occupée et signale, au retour, que les Allemands y sont au coude à coude. Un tir d'artillerie est aussitôt déclenché et les écrase. L'attaque est définitivement enrayée.
Les 26 et 27, les mitrailleurs restent en position d'attente et l'arrivée de réserves rétablit la situation. L'intervention de la section de mitrailleuses au moment critique a tout sauvé.
Dans les intervalles d'occupation du secteur par les divisions, les escadrons concourent au service de la circulation ou fournissent à leurs divisions des équipes de travailleurs qui préparent le matériel nécessaire à l'organisation des premières lignes ; ils se font remarquer là comme ailleurs par leur activité.
Le 10 juin, par ordre du général commandant en chef, le 5e escadron, qui est à Bourcq, toujours rattaché à la 130e division, est dissous et tous ses éléments versés sur place dans l'infanterie.
Le colonel **MADELAIN**, commandant provisoirement la 130e division. lui adresse ses adieux dans l'ordre du jour suivant :

Le 5e escadron du 7e chasseurs, escadron divisionnaire de la 130e D. I., est dissous à la date du 10 juin. Le colonel commandant provisoirement la 130e division tient à lui témoigner toute sa satisfaction pour sa bonne tenue, son esprit de discipline et de dévouement. Pendant la retraite de Belgique et à la bataille de la Marne, où il faisait partie de la 5e division, dans les journées terribles de Verdun, où il eut à fournir de nombreux coureurs, dans le rude secteur des Eparges, où il tenait les tranchées de première ligne, dans les secteurs plus calmes, où il se consacrait à l'instruction et aux travaux, partout, sous la direction ferme et éclairée de ses officiers, il a montré le même entrain, le même allant, le même esprit d'abnégation. Dans les nouvelles unités auxquelles ils vont appartenir et sous les ordres de nouveaux chefs, les cavaliers du 7e chasseurs sauront montrer les mêmes qualités qui ont fait de leur escadron une unité d'élite.
Le colonel commandant la 130e division adresse en même temps un souvenir ému au lieutenant **FLÉCHELLE**, tué en pleine exécution d'un coup , de main sur les tranchées allemandes.

Le Colonel commandant la 130e D. I.,
MADELAIN.

A partir du 11 juin, par ordre du général commandant en chef, le régiment reçoit une nouvelle constitution. Les états-majors des groupes sont dissous. Le 1er escadron et la 1re section de mitrailleuses sont affectés à la 6e division, le 26 à la 5e division, le 3e escadron à la 158e division qu'il rejoindra à Bourcq, relevant le 5e escadron dissous. Le 4e escadron est à la 130e division.
Le chef d'escadrons **DUBEZIN** reste au 7e chasseurs comme adjoint au lieutenant-colonel commandant le régiment.
Le 10 août, en exécution des ordres du général commandant en chef, l'état-major et le peloton hors rang du régiment sont reconstitués.

Occupation de secteur dans la Somme.

(Du 1er août 1917 à janvier 1918).

Le 1er août, le 3e escadron s'est embarqué à Fère-Saponay pour se rendre, avec sa division, dans la Somme, au nord de Ham.
L'état-major du régiment, les 1er , 2e escadrons quittent également la région du Soissonnais à la fin du mois, et le 31 août, le corps d'armée étant rattaché à la IIIe armée, le régiment est dans la Somme

(état-major à Ham), à l'exception du 4e escadron, dont la division, qui n'est arrivée que le 9 juillet dans l'Aisne, occupe encore, au Chemin-des-Dames, le secteur de Bourg et Comin et à laquelle il fournit des équipes de coureurs et d'observateurs.
Cet escadron rejoint d'ailleurs la IIIe armée avec sa division le 13 septembre.
Jusqu'au mois de janvier 1918, les escadrons montent successivement en ligne dans le secteur de Saint-Quentin avec les divisions auxquelles ils sont affectés : 1er escadron avec la 6e D. I., 2e escadron avec la 5e D. I., 3e escadron avec la 158e D.I., 4e escadron avec la 130e D. I.
Ils fournissent des coureurs et des observateurs ; les sections de mitrailleuses sont employées à faire des tirs indirects dans les secteurs du Fagot, de Pontruet et de Savy.

Camp de Mailly.

(Janvier et février 1918.)

Le 22 janvier, tout le régiment embarque à Noyon et Appilly. Il débarque le 23 à Arcis-sur-Aube et va cantonner à Ramerupt et Isle-sur-Ramerupt où, jusqu'au 27 février, il va faire de l'instruction dans le camp de Mailly avec le 3e C. A.

Service d'ordre en Touraine.

(Mars 1918.)

Le 27 février, les escadrons embarquent par alerte et sont transportés en Touraine, où ils sont appelés pour le service d'ordre.
Ils cantonnent à Amboise et environs et y passent 1e mois de mars. Ce fut un mois de repos et de détente.

Secteur de Champagne (Suippes).

(Avril 1918 — 20 juin 1918.)

Pendant ce temps le 3e C. A. a pris, avec les D. I., le secteur de Champagne, au nord et au nord-est de Suippes, 5e et 6e D. I. Le régiment vient l'y rejoindre le 6 avril, après être allé passer quelques jours dans la région de Châteauneuf-sur-Cher et de Saint-Amand.

Le 3e escadron est mis à la disposition de la 6e D. I., le 4e à la 5e D. I. L'état-major et les sections de mitrailleuses sont à Tilloy, où viendra les rejoindre le 2e escadron. Le 1er escadron est à Sarry, puis à Vitry-le-François, à la garde d'un camp de prisonniers.
Le 29 mai, le colonel **PASCAL** est nommé au commandement du 4e dragons. Il quitte le 7e chasseurs, emportant avec lui les regrets de tout le régiment qui, quelques mois plus tard, devait apprendre sa mort (il était tombé frappé d'une balle allemande devant son P. C. sur l'Ourcq).
Le colonel **ALQUIER-BOUFFARD** prenait, à la date du 5 juin, le commandement du régiment qui, pendant tout l'été, va être complètement disloqué et ne se réunira qu'après l'armistice.
Le 1er escadron est envoyé dans la région de Lyon pour le service d'ordre ; il y demeure du 25 juin au 20 août.
Les 3e et 4e escadrons resteront escadrons divisionnaires des 5e et 6e D. I. et vont se couvrir de gloire dans les nombreux combats que livreront ces D. I.

Ancestrami

Deuxième bataille de la Marne.

(20 juin 1918 au 25 août 1918.)

Le 20 juin, le P. H. R., les sections de mitrailleuses et le 2e escadron quittent Tilloy ; ils se rendent par étapes jusqu'à La Ferté-sous-Jouarre, P. C. du 3e C. A.
Ils en partent le 6 juillet pour se porter rapidement au sud de Dormans. Ils arrivent à Villemoyenne le 8 ; le 3e C. A. arrive à Montmirail.
C'est lui qui doit soutenir le choc de la terrible attaque allemande qui va se faire le 15 entre Dormans et Château-Thierry.
Le 12 juillet, les deux sections de mitrailleuses sont mises à la disposition de la 20e D. I. pour l'occupation et l'aménagement de li deuxième position ; elles se rendent à Igny-le-Jard.
Le 15, elles sont installées de la façon suivante : la 1re section de mitrailleuses, dans la région de La Chapelle-Monthodon, bat les différents débouchés et les différentes zones d'infiltration de ce point.
La 2e section de mitrailleuses, en position dans le voisinage du carrefour de Dormans, Igny-le-Jard, Comblizy, La Chapelle-Monthodon, a surtout comme objectif la grande route Dormans-Igny.
Depuis plusieurs jours on prévoit une attaque allemande et c'est avec activité que l'on travaille aux défenses à peine ébauchées.
Le 14 juillet, à minuit, les Allemands déclanchent leur offensive.
Par leur formidable préparation d'artillerie et l'émission de gaz, ils cherchent à annihiler toute la défense de la position.
Vers 2 heures, la 2e section de mitrailleuses reçoit l'ordre de changer de position ; elle doit s'installer aux emplacements éventuels qui battent les débouchés du Clos-Milon (environ 500 mètres ouest du premier emplacement).
Le transbordement de tout le matériel dans cette zone fortement battue s'effectue parfaitement. Les mitrailleurs sont d'un calme admirable. Au petit jour, on aménage le terrain avec activité. La 2e section de mitrailleuses, en batterie près de la lisière d'un bois, a derrière elle un groupe d'artillerie de 105. Toute cette zone, très repérée de l'artillerie adverse, est battue sans répit par le 150. Vers 5 heures, un obus vient éclater dans le voisinage de la première pièce, blessant grièvement l'officier commandant la 2e section de mitrailleuses (lieutenant **JOLY**), le maréchal des logis **GUERRIER** et le tireur **Le BRUHEC.** Ces deux braves, très mutilés, devaient succomber le jour même. Le brigadier **VAILLANT** restait seul gradé pour commander la 2e section de mitrailleuses.
Le mitrailleur **ABLIN**, agent de liaison, n'hésita pas, sous le bombardement intense, à se porter vers le lieutenant **EBLÉ** pour le prévenir de la situation critique dans laquelle se trouvait la 2e section de mitrailleuses.
Aux environs de 7 heures, les Allemands, ayant réussi à passer la Marne, débouchent du Clos-Milon et de La Chapelle-Monthodon. L'armurier **MOREL**, de la 2e section de mitrailleuses, resté seul pour servir sa pièce, ouvre le feu à moins de 400 mètres sur les éléments ennemis qu'il arrête.
Pendant quatre jours, les mitrailleurs font preuve d'une étonnante énergie et d'un grand courage. Malgré le bombardement, les attaques, le manque de nourriture, ils tiennent ferme.
Malheureusement, la liste des pertes augmente : **CARDON**, de la 1re section, a été tué. **Le MARÉCHAL**, un brave du Chemin-des-Dames, vient d'être frappé d'un éclat d'obus ; deux jours après, il expire à l'hôpital, **BEAURENCE** est atteint d'un éclat au crâne et doit être, évacué.
Le 18, sous l'effet de notre offensive, l'ennemi recule ; le 3e C. A. le pousse vigoureusement.
Les sections de mitrailleuses détachées à diverses unités de la 4e D. I. prennent part à l'avance de nos troupes au nord de la Marne, jour où elles rejoignent le colonel à Arcis-le-Ponsart, fières de la citation qui vient de leur être décernée à l'ordre du régiment :

Arrestigny

S'étant déjà distinguées dans plusieurs combats, viennent de rester vingt-trois jours consécutifs en position sous des bombardements meurtriers ; les 15 et 16 juillet 1918, ayant perdu 60 p. 100 de leur effectif, ont fait preuve du moral le plus élevé en continuant à servir leurs pièces, arrêtant l'avance de l'ennemi au sud de la Marne et participant à sa poursuite.

En plus de cette citation collective, les sections de mitrailleuses obtiennent vingt-six citations individuelles pour cette période du 16 juillet au 3 août.
Le 21 juillet, le 2e escadron est mis à la disposition de la 18e D. I., qui livre de durs combats pour rejeter l'ennemi vers le nord.
L'infanterie, qui a subi de grosses pertes et qui est exténuée, utilise ses cavaliers nuit et jour. Dès que l'ennemi se retire, elle les lance à sa poursuite ; quand il s'arrête et fait tête, l'escadron envoie de grosses reconnaissances à pied pour chercher à le déloger ; l'une d'elles, le 30 juillet, composée de dix-huit cavaliers, sous le commandement du sous-lieutenant **TREHOREL**, est chargée de fouiller le bois de Meunière aux lisières garnies de mitrailleuses ennemies. La reconnaissance, brillamment conduite, pénètre dans le bois ; les éléments ennemis qui l'occupent en sont rejetés.
Malheureusement le chef, le sous-lieutenant **TRÉHOREL**, qui, depuis le début de la campagne, fait, par son audace, l'admiration du régiment, est tué d'une balle de mitrailleuse au ventre ; mais l'ennemi se replie et tout l'escadron peut reprendre à cheval la marche en avant de l'infanterie qui fait un nouveau bond de plusieurs kilomètres.
L'escadron assure ainsi, jusqu'au 3 août, la sûreté immédiate de la 18e D. I. d'une façon au-dessus de tout éloge.
Se distinguèrent : l'adjudant **KAISER**, les maréchaux des logis **DEKYNDT, QUIGNARD, VARLET**, le brigadier **HUREL** ; des reconnaissances hardies furent exécutées, en direction de Fismes, par les lieutenants **LADREYT** et **LANEURY**, et le 3 août, lorsque le colonel, avec son état-major, venait rejoindre l'escadron à l'abbaye d'Igny, le capitaine **JOSSON** pouvait lui montrer les vingt-six citations qui venaient d'être données au 2e escadron.
Le colonel **ALQUIER-BOUFFARD** avait le commandement provisoire d'un régiment composé de son état-major, ses deux sections de mitrailleuses, son 2e escadron, de deux escadrons du 11e dragons et un escadron du 7e hussards.
Avec ce régiment, il pousse l'ennemi jusqu'à la Vesle et patrouille jusqu'au 10 août le long de cette rivière pour y déterminer les points faibles de la ligne ennemie. Entre temps, un escadron américain lui est adjoint. Pendant ces huit jours, dragons, chasseurs, hussards et Américains rivalisent d'entrain et d'audace ; des pelotons entiers traversent des crêtes, longent la Vesle à plein galop, sous le feu du canon et des mitrailleuses, mais, malgré leur hardiesse, les escadrons perdent peu d'hommes s'ils perdent beaucoup de chevaux.
Le 10 août, le régiment provisoire était dissous. Le colonel, son état-major, les sections de mitrailleuses et le 2e escadron vont par étapes rejoindre le corps d'armée à Saint-Cyr-sur-Morin. C'est de là que le 2e escadron part, le 18, pour Paris, où il va rester à l'Ecole-Militaire pour le service d'ordre jusqu'à l'armistice.
Le 20 août, le P. H. R. et les deux sections de mitrailleuses se portent à Tanqueux. Ils y sont rejoints par le 1er escadron de retour de Lyon.
Le 23, ils sont à Fère-en-Tardenois avec l'état-major du 3e C. A. qui vient de prendre le commandement d'un nouveau groupement de divisions et va rejeter l'ennemi au delà de la Vesle.
Au mois de septembre, la 6e division rejoint le 3e C. A. et le 3e escadron le régiment qu'il avait quitté au mois de juin.

Opérations du 3e escadron dans l'Oise avec la 6e D. I.

La 6e D. I., qui avait comme escadron divisionnaire le 3e escadron, avait pris, en effet, au mois de juin, le secteur de Rouvillers (Oise). De cette date jusqu'au mois de septembre, le 3e escadron a été continuellement engagé, fournissant des coureurs et faisant des coups de main presque chaque jour.
Le 19 juin, quinze coureurs sont mis à la disposition de l'I. D. Seize volontaires affectés à chacun des deux sous-secteurs de Neufvy et Gournay-sur-Aronde ; le lieutenant **du CHEYRON** a le commandement du groupe.
Les premières patrouilles sont mixtes : cavaliers et fantassins. C'est ainsi que, le 30 juin, en patrouille aux abords de Saint-Maur avec le groupe franc du 28e R. I., le maréchal des logis **DISLAIRE** et cinq chasseurs rencontrent l'ennemi, combattent à la grenade et ramènent une mitrailleuse Hotchkiss et six fusils abandonnés par le petit poste mis en déroute.
Le 2 juillet, le maréchal des logis **DUPONT** et quinze chasseurs sont soutien et sûreté d'un groupe d'attaque fourni par le 119e R. I. : un petit poste est capturé en entier (un sous-officier et six hommes).
Le 5 juillet, le lieutenant **de ROMBLAY** relève le lieutenant **du CHEYRON** ; le maréchal des logis **DISLAIRE** et quelques patrouilleurs d'élite obtiennent de rester en ligne pour servir de moniteurs à leurs camarades.
Le 7 juillet, le maréchal des logis **DISLAIRE** qui, la veille, a reconnu un char d'assaut en avant des lignes, commande une forte patrouille, pénètre lui-même dans le tank, démonte la mitrailleuse Hotchkiss et la rapporte.
A partir du 10 juillet, le groupe sort chaque nuit sous le commandement du lieutenant **de ROMBLAY**, chargé de reconnaître les abords du bois des Terres-Rouges en vue d'un coup de main qui s'exécute le 20 juillet. Le but de cette opération est de nettoyer le bois des Terres-Rouges et les friches des Portes. Le lieutenant **de ROMBLAY** a le commandement d'un des cinq groupes d'attaque (trente-deux chasseurs, trois sous-officiers). A 0 h. 35, protégés par le barrage roulant, les groupes abordent la lisière est du bois qui est traversé dans toute sa largeur : six prisonniers sont faits.
Le 21 juillet, le groupe du lieutenant **du CHEYRON** relève celui du lieutenant **de ROMBLAY.**
Du 22 au 26 juillet, patrouilles, embuscades, reconnaissances par petits détachements.
Le 27 juillet, un fort coup de main auquel prennent part le maréchal des logis **REAUBOURG** et seize chasseurs est tenté sur les vergers de Saint-Maur et échoue par suite de l'irrégularité du barrage roulant. Le petit poste, cependant, est abordé, mais trouvé vide.
Les 28, 29, 30 et 31 juillet, patrouilles dans les deux sous-secteurs.
Le 1er août, le lieutenant **du CHEYRON** tente une embuscade sur Saint-Maur (douze fantassins et douze cavaliers) ; mais, au cours de l'opération, un coup de main ennemi est fait sur la remise d'Autrevaux : prise dans le tir de barrage français, exposée, au feu de l'artillerie allemande, la patrouille se replie.
Le 9 août, le groupe franc rentre à l'escadron.
Le 10 août, la 6e D. I. attaque à 4 h. 20. Aussitôt les objectifs atteints, l'escadron, à cheval, se porte à la hauteur des P. C. des chefs de bataillon. Après reconnaissance du lieutenant **de ROMBLAY,** commandant l'escadron, l'emploi de la cavalerie est jugé impossible et l'escadron bivouaque au Matz.
Du 11 au 19 août, l'escadron se tient prêt à intervenir si une brèche se produit dans le front ennemi.
Le 20 août, des volontaires regroupés par le lieutenant **de ROMBLAY** reçoivent la mission de reconnaître la ligne des petits postes ennemis et opèrent les trois nuits suivantes.
Le 24 août, le lieutenant **de ROMBLAY** attaque un petit poste supposé à l'observatoire, au sud-ouest de la ferme Saint-Hubert. L'objectif est reconnu inoccupé. Pour trouver le contact, la

patrouille pousse de l'avant ; mais, éventée et manœuvrée sur sa gauche, elle est obligée de se replier.
Le 27 août, l'escadron est mis au repos à Remy.
Le 31 août, il est cité à l'ordre de la brigade (6e D. I.).

Le colonel **Le BEURRIER,** commandant l'infanterie de la 6e D. I., cite à l'ordre de la brigade le 3e escadron du 7e régiment de chasseurs :

Sous les ordres du capitaine Versein, a exécuté, tant pendant la période d'occupation du secteur de Rouvillers, du 24 juin au 9 août 1918, que pendant la bataille du 10 au 27 août 1918, trente-quatre reconnaissances et six coups de main. A mené ces opérations avec un entrain qui ne s'est jamais démenti, faisant preuve en toutes circonstances d'une superbe crânerie et d'une bravoure remarquable.

Trente-sept citations sont accordées à l'escadron au cours des opérations avec la 6e D. I. Le 8 septembre, l'escadron, par voie de terre, regagne la région de Château-Thierry. Il va rejoindre le régiment.

Opérations du 1er escadron de la Vesle au camp de Sissonne.

(4 septembre 1918 à novembre 1918.)

Le 4 septembre, le 1er escadron est mis à la disposition de la 164e D. I., dont la mission est de chasser l'ennemi de la Vesle et de l'Aisne.
Après avoir bivouaqué au nord de Mont-Notre-Dame, l'escadron envoie trois reconnaissances sur l'Aisne, vers Viel-Arcy. Ces reconnaissances, après avoir fait preuve de beaucoup de mordant, sont arrêtées. Elles ont renseigné exactement la division sur les positions occupées par l'ennemi au sud de l'Aisne.
Le maréchal des logis **LEMOINE** et le maréchal des logis **BAZIN** sont cités à l'ordre de la division pour l'entrain et le cran dont ils ont fait preuve, ainsi que le cavalier **LEDARD** qui, blessé grièvement à la tête, est tombé de son cheval et a été, fait prisonnier.
Le 21 septembre, le 1er escadron remplace le 3e comme escadron divisionnaire de la 6e D. I.
L'état-major du régiment, les sections de mitrailleuses et le 3e escadron sont groupés à Dravegny avec les escadrons de la 52e D. I. et constituent un régiment provisoire, sous les ordres du colonel, en vue de l'offensive qui va avoir lieu sur l'Aisne. Le 1er escadron se tient prêt, à partir du 1er octobre, pour s'élancer à la poursuite de l'ennemi que l'on sent ne pouvoir tenir longtemps sur l'Aisne.
En effet, le 11 octobre, l'ennemi se dérobe. Le contact étant perdu, l'escadron est chargé de le reprendre. Les pelotons du lieutenant **MAS**, du lieutenant **Le BRET** et du sous-lieutenant **CHABERT** sont lancés sur l'axe Pontavert-Corbeny-Sissonne.
C'est une joie pour tous de faire œuvre de cavalier, et chacun retrouve les qualités d'allant, de cran et d'audace ; en quelques heures, le contact est repris. Les reconnaissances rapportent les renseignements les plus précis ; les liaisons opèrent parfaitement ; dès le premier jour, le général de division témoigne au capitaine **de LAUR** toute sa satisfaction.
Le contact repris, l'ennemi est sans cesse harcelé ; contrebattu par les fusils-mitrailleurs quand il veut faire tête, il se dérobe sans essayer de lutter jusqu'au moment où il arrive au camp de Sissonne. Là, retrouvant des lignes fortement établies, il résiste une dizaine de jours sans qu'on parvienne à lui faire lâcher pied.

Amestrami

Ce n'est que dans les premiers jours de novembre que l'ennemi est de nouveau contraint à battre en retraite vers Mézières. L'escadron le poursuit avec acharnement. Le cavalier **MARCHAND** est tué dans la poursuite. Le brigadier **PAILLETTE** tombe dans une embuscade et est fait prisonnier après avoir été blessé.
Lors de l'armistice, l'escadron est à 35 kilomètres environ au sud de Mézières.
Dans cette période, l'escadron obtient cinquante-sept citations, tant à l'ordre de la 6e D. I. qu'à l'ordre de la brigade ou du régiment.
Il en avait obtenu antérieurement quarante, ce qui porte à quatre-vingt dix-sept le nombre des citations obtenues par l'escadron pendant la campagne.

Opérations du 4e escadron avec la 5e D. I.

(Du mois de juillet jusqu'à l'armistice.)

Pendant que le 1er escadron était escadron divisionnaire de la 6e D. I., le 4e escadron, qui avait quitté le régiment à la fin de juin comme escadron divisionnaire de la 5e D.I., prenait part, de son côté, à toutes les opérations de cette division.
Le 14 juillet 1918, le 4e escadron suit la 5e division qui rejoint l'armée Mangin, secteur de Courcy, et coopère à l'offensive commencée le 18 juillet. Tout l'escadron est morcelé dans les diverses unités de la division pour en assurer les reconnaissances et la liaison.
Le 29, la division est retirée de la bataille, l'escadron a eu deux cavaliers blessés, neuf chevaux tués et blessés.
Au cours de ces combats, le cavalier **BROUST** s'est tout particulièrement distingué et a été cité à l'ordre de l'année pour avoir transmis un ordre bien qu'ayant son cheval tué et ayant été blessé grièvement.
Le cavalier **Le COZ** cité à l'ordre du corps d'armée. Le lieutenant **HACHE** cité à l'ordre de la brigade, ainsi que seize autres sous-officiers, brigadiers et cavaliers cités à l'ordre de la division ou des régiments d'infanterie.
L'escadron est alors envoyé au repos dans la région de Compiègne avec la 5e division.
Le 27 août, la 5e division rentre dans la bataille à Soissons.
L'escadron est appelé à fournir des estafettes, des agents de liaison et des reconnaissances.
Le brigadier **BÉNARD**, les cavaliers **CONARD** et **MOUSSEL** sont tués.
Le lieutenant **LAURAS**, le maréchal des logis **LARGE** et neuf cavaliers sont blessés ou intoxiqués.
Le lieutenant **LAURAS** meurt à l'hôpital quelques jours après. Sept chevaux ont été tués et onze ont été blessés.
Le lieutenant **VARAMBIER** est cité à l'ordre du corps d'armée pour avoir fait montre, au cours de deux reconnaissances, de la plus magnifique vaillance et avoir repris le contact de l'ennemi en retraite malgré des pertes sévères.
Le lieutenant **LAURAS** est cité à l'ordre de la division. En outre, vingt et un sous-officiers, brigadiers et cavaliers sont cités à l'ordre de la division, de la brigade ou des régiments.
Le 19 septembre, la 5e division est retirée de la bataille. L'escadron la suit au repos et va cantonner à Séry-Magneval jusqu'au 27 septembre, date à laquelle il s'embarque pour les Flandres, où la 5e division, placée sous les ordres du roi Albert, va prendre part à l'offensive des Flandres, le 14 octobre, dans le secteur de Roulers.
L'escadron fournit toujours le même service : reconnaissances, liaisons, estafettes.
Le 24 octobre, la 5e division est retirée de la bataille, mais l'escadron reste engagé avec la 12e division jusqu'au 29 octobre.

Ancestramil

Le 10 novembre, après un repos de dix jours, l'escadron est de nouveau engagé avec la 5e division jusqu'au 12 novembre.
Pendant cette offensive des Flandres, l'escadron a eu de gros efforts à fournir, faisant à pied presque tout le temps, en raison du mauvais état du terrain, le service des reconnaissances, d'éclaireurs et d'estafettes.
Le 11 novembre, à l'armistice, l'escadron est engagé avec la 5e division à Papeleenkastel.

L'escadron a été cité à l'ordre de la division dans les termes suivants :

Sous les ordres du capitaine CLOCHE, s'est toujours distingué pendant la campagne, par son excellent esprit, son endurance et son superbe entrain. Au cours des opérations offensives menées par la division, du 18 juillet au 11 novembre 1918, a assuré la liaison entre les divers échelons du commandement avec une audace extrême, et en toutes circonstances, s'est affirmé comme une troupe de premier ordre, possédant au plus haut degré les vieilles traditions de la cavalerie française : « Audace, mépris superbe du danger. »

Vingt-sept sous-officiers, brigadiers et cavaliers sont également cités à l'ordre soit de la division, de la brigade ou du régiment.
Au cours de la campagne, l'escadron a obtenu cent vingt-neuf citations.

Entrée en Alsace et Palatinat.

(Du 17 novembre 1918 à mars 1919.)

A la fin d'octobre, le 3e corps d'armée quittait les bords de l'Aisne. Il était désigné pour faire partie des troupes qui, dans la région de Lunéville, se rassemblaient en vue de l'offensive définitive qui devait avoir lieu sous le commandement du général Mangin.
L'état-major du 7e chasseurs, avec les sections de mitrailleuses et le 3e escadron, partent le 31 octobre de Beaurieux. Ils s'embarquent à Braisne le 6 novembre, débarquent dans les Vosges, à Charmes, et, le 11 novembre, jour de l'armistice, ils sont à Moyen.
C'est de là qu'ils partent devant le corps d'armée pour entrer en Alsace. Marche triomphale au milieu des acclamations de la population, par Sarrebourg et le col de Saverne. Ils parcourent une partie de l'Alsace, de Haguenau à Seltz et Wissembourg, et reviennent à Sarrebourg au mois de décembre.
Le 22 janvier, le colonel **ALQUIER-BOUFFARD** était nommé au commandement de la circonscription de remonte de Caen. Le colonel **MÉAUDRE** prenait le commandement du régiment qui, avec le 3e corps d'armée, partait de Sarrebourg pour le Palatinat.
Ce n'est qu'au mois de février que le régiment se trouve complètement réuni sous le commandement du colonel : 1er escadron à Deux-Ponts avec le 3e corps d'armée, 2e escadron à Pirmasons, 3e et 4e escadrons avec l'état-major à Landau, siège de la VIIIe armée.

Ancestrami

ANNEXE I.

I. - CITATIONS COLLECTIVES DU RÉGIMENT.

———

1° Citation du régiment à l'ordre de la 5e brigade.

Est cité à l'ordre de la 5e brigade n° 11 :

Le colonel Rey et le T chasseurs pour la façon brillante dont ils ont tenu leurs tranchées, malgré une vive attaque allemande qui avait fait plier deux tranchées à leur gauche.

Le 6 novembre 1914.

Signé : DE CORNULIER-LUCINIÈRE.

2° Citation de la 5e section de mitrailleuses à l'ordre de la 5e brigade.

Sont cités à l'ordre de la 5e brigade n° 15 :

Le lieutenant Lambert de Frondeville et la section de mitrailleuses du 7e chasseurs :

Ont subi pendant quatre jours et quatre nuits consécutifs dans les tranchées un feu violent et ont largement contribué par leur énergie, leur sang-froid et la précision de leur tir, à repousser plusieurs attaques de l'infanterie allemande.

Le 26 novembre 1914.

Signé : DE CORNULIER-LUCINIÈRE.

3e Citation du 4e escadron à l'ordre de la 5e division.

Sous les ordres du capitaine Cloche, s'est toujours distingué pendant la campagne par son excellent esprit, son endurance et son superbe entrain. Au cours des opérations offensives menées par la division du 18 juillet au 11 novembre 1918, a assuré la liaison entre les divers échelons du commandement avec une audace extrême, et en toutes circonstances s'est affirmé comme une troupe de premier ordre, possédant au plus haut degré les vieilles traditions de la cavalerie française audace, mépris superbe du danger.

Le 26 décembre 1918.

4e Citation du 3e escadron à l'ordre de l'infanterie divisionnaire de la 6e division.

Sous les ordres du capitaine Versein, a exécuté tant pendant la période d'occupation du secteur de Rouvillers du 24 juin au 9 août 1918 que pendant la bataille du 10 au 27 août 1918, trente-quatre reconnaissances et six coups de main. A mené ces opérations avec un entrain qui ne s'est jamais démenti, faisant preuve en toutes circonstances d'une superbe crânerie et d'une bravoure remarquable.

Le 6 septembre 1918.

Signé : LE BEURRIER.

5e Citation des deux sections de mitrailleuses à l'ordre n° 63 du régiment.

S'étant déjà distinguées dans plusieurs combats, viennent de rester vingt-trois jours consécutifs en position sous des bombardements meurtriers. Les 15 et 16 juillet 1918, ayant perdu 60 p. 100 de leur effectif, ont fait

Ancestramil

preuve du moral le plus élevé en continuant à servir leurs pièces, arrêtant l'avance de l'ennemi au sud de la Marne et participant à sa poursuite.

Le 15 août 1918.

Signé ALQUIER-BOUFFARD.

ORDRE N° 59.

Le lieutenant-colonel commandant le régiment est heureux de transmettre aux officiers et sous-officiers ci-après : lieutenant Varambier, sous-lieutenant Lang, aspirant de Crouttes, maréchal des logis chef Chabert, maréchaux des logis Rochet, Frachon, Leroux, Forney, Roger, Riéchers, Angot, Carnaille, Large, de Mesnil, détachés à l'état-major du 3e corps d'armée a Dugny, les félicitations du chef d'état-major du 3e C. A. pour l'entrain et la bravoure dont ils ont fait preuve au cours de leur mission d'agents de liaison détachés par les différents escadrons du régiment auprès des divisions qui se sont succédé pendant la même période, devant Verdun.

Des lettres de remerciements et d'éloges adressées par des officiers généraux et par les commandants d'artillerie divisionnaire auprès desquels les chasseurs du 7e ont été détachés constatent, une fois de plus qu'on peut tout leur demander, que leur dévouement, leur intelligence et leur esprit de sacrifice sont à hauteur de toutes circonstances.

Le 5 juillet 1910.

Le Lieutenant-Colonel commandant le 7e chasseurs,
Signé : DES MOLLES.

ORDRE N°

Les 3e et 4e escadrons, qui constituaient la cavalerie de la 130e division, lui sont enlevés pour la deuxième fois.

Le général commandant la division exprime au commandant de Bordesoulle et à ses officiers, ainsi qu'aux sous-officiers, brigadiers et cavaliers de ces escadrons, la satisfaction qu'il avait de les avoir sous ses ordres.

Il leur avait déjà dit après le séjour en Lorraine combien la vigueur et l'entrain des 3e et 4e escadrons avaient été remarques et quelles espérances il fondait sur eux.

Le séjour à Verdun pendant une période où il fut donné à la 130e division de briser la plus formidable attaque que l'ennemi ait tentée a permis aux officiers, sous-officiers et chasseurs des 3e et 4e escadrons d'affirmer leur courage leur hardiesse et leur mépris du danger ; ils ont rendu des services signalés sans marchander ni leurs efforts ni leur sang.

Le général commandant la 130e division les en remercie et leur souhaite bonne chance.

Le 5e escadron du 7e chasseurs (capitaine de Soubeyran) sera le bienvenu à la 130e division. Le général commandant la division sait déjà la valeur de cet escadron et il connaît les circonstances dans lesquelles au cours de la campagne se sont affirmées les belles qualités des officiers, sous-officiers et cavaliers du 5°e escadron. Le passé répond de l'avenir.

Le 7 janvier 1917.

Signé : TOULORGE.

Ancestrami

II. - CITATIONS INDIVIDUELLES DU RÉGIMENT.

I. — A l'ordre de l'armée.

Lieutenants **FLÉCHELLE-LEFEBVRE, ARONIO de ROMBLAY, RAYMONDAUD , JUBAULT.**
Sous-lieutenant **VIEL**.
Maréchaux des logis **MADELAIN, GIRARD.**
Brigadier **DUVAL**.
Chasseurs **OUDARD, MOREL, POISSON, GRIBEAUVAL.**

II. — A l'ordre du corps d'armée.

Commandant **DUBEZIN.**
Capitaines **BOIVIN, JOSSON.**
Lieutenants **OLLERIS, D'ANDLAU, JUBAULT, de ROMBLAY, EBLÉ.**
Sous-lieutenants **de COLBERT-TURGIS, VARAMBIER, TRÉHOREL.**
Adjudant **HERBOURG**.
Maréchaux des logis **Le MOGNE,**
GILLES, CARRÉ, LEGENDRE, PICHOL, LION.
Brigadier **HANRIOT**.
Chasseurs **DEVILLERS, THIBOU, TÉTREL, DROULOU, YSEBAËRT, GANACHE, SURMULET, DESMEILLES, CREVON, RÉVEIL, PERSIL, LEPETIT, COIGNARD, Le MAILLOUX, MOREL, SIMON, GÉBEL, RENAULT, MOREL, BOULAYE, Le COZ, MARION.**

III. — A l'ordre de la division.

Capitaines **de GUIRINGAUD, de SOUBEYRAN, de LAUR de la LAUZADE.**
Lieutenants **de SEGUIN, de ROMBLAY, JUBAULT, DE CHÉZELLE, JOLY, VARAMBIER, LAURAS, MAS.**
Sous-lieutenants **Le BRET, PELTEREAU, JOLY.**
Médecin aide-major de réserve **PACAUD**.
Médecin-major **JACQUOT**.
Aspirants **TURQUAN, de VILLEFOSSE.**
Adjudants **DELACROIX, TRÉHOREL, FLEURY.**
Maréchaux des logis **SEYEUX, GRIVOTET, DANNAUD, BLANLOT** (2e fois), **GRABHERR, FEUILLET, PIGNY, DECAGNY, ROGER, COURTEL, JUHEL, NUSBAUMER, PORTIER, FIGAROL, ROCQUIGNY** (2e fois), d**e BRUCE, PRIEUX, DISLAIRE, GUERRIER, BAZIN, LEMOINE, LÉVY, MEUNIER-GUTTIN, DUHAMEL, LEROUX, LARGE, TRAVERS.**
Brigadiers **DABOUIS, DEMOUZON, DÉBRIS, POULAIN, BERTHAUX, BOMGARD, SAVATIER, DEZOIDE, SASSIER, DUPONT, CHAMBÉRY, DARRAS, BÈDE, MARCOZ, PAILLETTE, FINET, BRUNE, LACOMBE, COURTEL, LARUE.**
Chasseurs **SAUTREUIL, MORIN, ROBERT, DERTHOUT, DOULAY, MATRAS** (2e fois), **CORDIER, DESAINT, MARIE, BONAMY, PÉIOLI, DUVIVIER, LECOURTOIS, GOËTMANN, LECHARTIER, GODARD, LEBAILLYF, LEVERRIER, DAVID, CAILLY, CASSAIGNEAU, MARION, BÉRANGER, MARTIN, CHARLEMAGNE, RIVIÈRE, LEMOINE, BARDET, VALIN, MULOT, GONDOIN, GRIBEAUVAL, PENVEN,**

Ancestramil

LETRIONNAIRE, SENENTE, LEBRET, LEPELTIER, DONAMY, SOLÈME, MADELEINE, QUILLÉ, BAILLY, VACQUEREL, HÉRICHER, LELIÈVRE, OSMONT, CERCEAU, CIRETTE, LEMARÉCHAL, CARPENTIER, ABLIN, LE DART, CASTEL, PLUMEY, HÉBERT, MESNIL, MARCHAND, QUITARD, FOLIOT, DIEUL, DUFORT, LEMOINE, DESLANDES, OLIVEAU, LAMY, POUTREL.

IV. — A l'ordre de la brigade.

Colonel **REY**.
Commandant **BAILLE**.
Capitaines **de GUIRINGAUD, MURAT.**
Lieutenants **de FEYDEAU** (2e fois), **LAMBERT de FRONDEVILLE, BÉCHU, GRIVEAU, HACHE.**
Médecin aide-major de réserve **PACAUD**.
Aspirant **RAGOT**.
Maréchaux des logis **MADELAIN, BIADELLI, ROSSIGNOL, Le BRET, POIROT, BAYVET, ROCQUIGNY, DUMAREST, EVAIN, DUHAMEL, SAULE, HARPILLARD.**
Brigadiers **LION, LEROUX, ETANCELIN, QUEUDEVILLE, de BOUTREILLES, ADELARD, BUISSON, HERGAULT, MAINGUET, ETÉS, FLAMANT, PIQUET, BOURCERET, LEBOUTEILLER, LEROMAIN, FOUAUX, DEROO, DUBOIS.**
Chasseurs **DUFLOS, IRIBANE, FAISSAT, FRÉCHON, VASSEUR, CANEVET, MOREAU, LEMAÎTRE, MICHELLAN, VERCHERIN, HÉBERT, DOUAT, GARNAVAULT, PIEDFORT, LAUZEL, DUVÈRE, BEAUTIER, BELLAIL, RUFFRAY, NÉGRIER, FOLLIOT, CHAUVIN, JULET, BUQUET, QUITARD, DAVID, FOURQUART, DELAHAYE, LEPINGLOT, DEBOURG, FARGUES, BARRE, LELOUARD, JEAN, BRIET, BŒUF, MARY, DRIEU, LANGLINAY, LUCAS, LIBERTAT, DEPLACE, MAILLARD, LEMARÉCHAL, BAURENCE, DOUCET, VACQUEREL, LECOURT, COLET, LEFEBVRE, MARIE, DESCHAMP, QUÉTEUIL, JANTZEN, ALEXANDRE, CARON.**

V. - A l'ordre du régiment.

Lieutenant-colonel **Le BRET.**
Capitaines **de la NOË, de LAUR de la LAUZADE, CLOCHE, BERTHET.**
Lieutenants **ANGELETTI, PALLEM, LANG, de CROUTTES, VARAMBIER, LAURAS, du CHEYRON de BEAUMONT, HACHE, OGEREAU, SARGIS, LANEURY, de VAUX.**
Sous-lieutenants **CHABERT, KAISER.**
Médecin aide-major de 1re classe **MAURY**.
Vétérinaire-major de 1re classe **JEAN**.
Vétérinaire-major de 2e classe **GALOT**.
Adjudants **HELLMAN, TEHOREL, RENARD, GOGUELAT, BOULARD, BRIOT, MASSIN, NOT.**
Maréchaux des logis **JEAN, BAIL, HANOT, RICARD, ROUSSEAU, DELAVIGNE, JOSSE, LARIGALDI, FRONVAL, LEPICARD, LECLERC** (2e fois), **GUYOT, MONTCALM-GOZON, LUCCIONI, MALHERBE, PORTIER, FIGUET, DESPRÉAUX, DAUPHIN, CARNAILLE, AMIOT, FROIDEMENT, DUBREUX, DARCY, PRIEUX** (2e fois), *chef* **QUINTON, CORNER, QUIGNARD, LEGENDRE, TRÉMEL, REAUBOURG, MÉLAN, LECLERC, LARGE, POSTEL, DISLAINE, BONIFACE,** chef **SAINT-CYR, LANS, FROGER, BAZIN, MICHAULT, FRACHON, LEPICARD, SOUBLIN, DEKYNDT,**

TOMASI, Chef **THIRY, PIMONT, ANGOT, MOULIN, LEGROS, DESQUESNES, COFFIER, BONTEMS, FUSILLIER, CAILLAUD, VARLET, HUREL, Le BOUYONNEC, TERRASSON de MONTLEAU, CLÉREL de TOCQUEVILLE.**
Brigadiers **PLOUIN, DARCY, GARET, LE TROTTER, BAUREL, LÉVY, DUVAL, BOMGARD, CASTEL, HUE, MABIRE, SAVATIER, CHAVIGNY, FABIANI, ROZE, MEUREIN, VAILLANT, LELARGE, GRAINDORGE, MOREAU, VALLÉE, BÉNARD, CHAVIGNY, WATEL, SAVARY, POIGNANT, TOUTTAIN, LEMOINE, BRUNON, DUPUIS, DEPARDE, JEANNE, LÉVY, GIRARD.**
Chasseurs B**ARCLAY de TOLLAY, CHARLEMAGNE, SERRIEIS, FORTIN, THOREL, Le PRÉVOST, SEBIRE, BÉRANGER, LAMARE, LUCAS, RAVENEL, GRENIER, BERRE, RAFFIN, VASNIER, VALOGNES, Le COURTOIS, CORNILLON, CORNIÈRES, GOARIN, VERRIER, VENTURINI, TORTRAT, VOISIN, LUTZ, SERVAIN, DELION, MOREL, RODIER, PINSON, VIZIER, DEVÈS, DELAMOTTE, SAUVAN, DUBOIS, HENDOUX, HAMELIN, CHANET, FRANÇOIS, GIGUERRE, MICHEL, BERNUCHON, DELAFOSSE, BOUCHER, DEVAUX, LANDRIN, LECLERC, LEMIRE, LHERMITE, DELAHAYE, RULIN, DEBEURY, DEBLANC, LACROIX, HUE, BAUSSARD, FARCY, LAMOTTE, BUQUET, ROZE, TURMEL, GRANGE, JOSEPH, LEFEBVRE, BAURANCE, LAGEAT, RIVIÈRE, LECHARTIER, FOUTREL, FLEURY, DAIGREMONT, PRÉVOST, BOULOGNE, GERMAINE, RIGHART, GOURNAY, VAN BIEMA, THERMIDOR, DUCHEMIN, HÉBERT, LÉGER, FORTIN, ARNAUDEAU, SIMON, LEMEUNIER, BENNETOT, DELACOURT, CARDON, OLLIVIER, LECLERT, ROUILLARD, SAGOT, RÉVEIL, MARGUERITE, LE BRUHEC, LEBRUN, VEILLARD, GARDIN, EGON, MARCANTIN, DADA, FLOQUET, SOREL, LOUTREL, BARBANCHON, THERMIDOR, GAUCOSTIS, ROZE, FRANÇOIS, FORTIN, LAPLACE, THOMAS, LAGEAT, HEURTAULT, MESNIER, PÉLICAN, POUCHIN, TOUTTAIN, VAUCHEL, MATTÉ, CAILLY, GERMAINE, DELASTRE, THIEULEN, LOQUET, CONARD, MOUSSEL, LEMARIE, GEFFROY, MICHEL, WATTRELOT, ROUSSEL, JOURNÉ, DESLANDES, SOULIER, PELLATON, LEPELLETIER, BONNEL, CANIVET, CHAUVIN, DUPUIS, GOUËT, DUBUC, LORIOT, PARIS, CORNILLON, GERVAIS, DUFAY, AUGER, FAUCON, MENECIÈRES, HÉON, DUHAMEL, MESNIL, CHARET, BAZEILLE, AUZOU, LEQUERTIER, DUBOURG, COLLICHON, FREY, BENNETOT, LOISEAU, DUROS, MOUCHARD, FORTIN, BONENFANT, POULARD, SOUDET, HOCHET, GOURDE, BEAUDOIN, NAUDIN, VASQUIER, BAILLY, FLEURY, MARGUERITE, RIGAUX, RESSE, BLANVILLAIN, GUESNON, HUET, HUÉ, GROSSETSIL, DELBREIL, BAZIN, DROUARD, MADROLLE, MAURY, BONNET, SÉNÉCAL, CARON, HALBOUT, MARTHE, HEURTAUX, MARAIS, BOTTIN, GRANDIN, LEFORT, MOREL, VILLETTE, PAQUIN, LÉVY, FROISSARD, GIRARD, QUESNEL, GRIFFOUL, RIVALAU, PÉDRON, SILBERT, MARQUET, SANSON, AUDET, LEBAS, PETIT, VARIN, LEBOUCHER, DROUARD, DELAGNEAU, MAUPAS, VASNIER, BLANDIN.**

ANNEXE II.

LISTE DES OFFICIERS ET HOMMES DE TROUPE

TUÉS AU COURS DE LA CAMPAGNE 1914-1918.

———————

I. — Liste nominative des militaires du 7e chasseurs tués au combat.

Commandant.

Dimoux-Dime (Pierre), tué à Roye, le 14/9/14.

Lieutenants.

Poupardin du Rivage, tué à Prouilly (Marne), le 12/9/14.
Flechelle (Henri), tué au secteur de Seicheprey (Meurthe-et-Moselle), le 20/4/17.

Sous-lieutenants.

Lacioni (Antoine), tué au combat de la côte 607, commune de Lusse (Vosges), le 15/2/18.
Tréhorel (Henri), tué à l'ennemi, le 5/8/18.
Viel des Rivières, tué au ravin de Seuzey (Meuse), le 20/7/16.

Adjudants.

Lessinger (Charles), tué à Tahure, le 16/10/15.
Herbourg, tué à Chassemy (Aisne), le 3/6/17.

Maréchaux des logis.

Larigaldie (Maurice), tué à Bixschootte (Belgique), le 6/11/14.
Grabherr (Maurice), tué au fort de Souville, le 12/4/16.
Leclerc (Arthur), tué au combat de la Maisonnette, le 24/9/14.
De Brévedan d'Ablon (Guy), tué à Fay (Somme), le 1/7/16.
Guérin (Marcel), tué au fort de Douaumont, le 20/5/16.
Chemelat (Louis), tué à Méricourt (Somme), le 25/7/16.
Prat (Paul), tué à Estrées (Somme), le 4/7/16.
Courtel (Edouard), tué au secteur de Seicheprey, le 20/4/17.
Le Bouillonnec (René), tué à Neuville-Saint-\Vaast, le 3/10/15.
Quinton (Ambroise), tué à Chassemy (Aisne), le 3/6/17.
Jacoupy (Elie), tué par bombes d'avion à Troly-Loire (Aisne), le 11/7/17.

Ancestramil

Brigadiers.

Guérin (Joseph-Louis), tué à Escardes (Marne), le 6/5/14.
Deparde (Fernand), tué à la halte de Courcy (Marne), le 14/9/14.
Dupuis (Gustave), tué à Bixschootte (Belgique), le 6/11/14.
Lévy (Roger), tué à Bixschootte (Belgique), le 8/11/14.
Grenier (Adrien), tué à Villers-Saint-Georges (Seine-et-Marne), le 6/9/14.
Baudinet (Maurice), tué à Flocourt, le 22/7/16.
Sassier (Georges), tué au secteur de Seicheprey, le 20/4/17.
Benard (Alfred), tué au combat de l'Aisne, le 31/8/18.
Jeanne (Aimé), tué à Montmirail, le 9/9/14.

Chasseurs.

Collichon (Auguste), tué à la halte de Courcy (Marne), le 15/9/14.
Duchemin (René), tué à la halte de Courcy, le 15/9/14.
Demoulins (Léon), tué à Tracy-Ie-Mont, le 17/9/14.
Frey (Isidore), tué à, Bixschootte (Belgique), le 2/11/14.
Lebas (Albert), tué à Fricourt (Somme), le 31/1/15.
Lebourg (Louis), tué à Cornicy (Marne), le 8/1/15.
Blandin (Emile), tué à Fricourt (Somme), le 22/3/15.
Delagneau (Anatole), tué au bois Le Prêtre (Montauville), le 30/7/15.
Paquin (Adolphe), tué à Echelle-le-France (Marne), le 4/9/14.
Surmulet (Louis), tué route de Béthune, le 16/9/15.
Droulon (Paul), tué aux tranchées, route de Béthune, le 25/9/15.
Petit (Louis), tué à Courcy, le 24/9/14.
Pinault (Alexandre), tué à Esternay, le 17/9/16.
Vasnier (Alfred), tué à Herleville (Somme), le 2/2/16.
Rivalon (Maurice), tué à Arcis-le-Ponsart (Marne), le 4/9/14.
Maupas (Gaston), tué à Arcis-le-Ponsart, le 4/9/14.
Leprêtre (Paul), trompette, tué à Bœssinghe (Belgique), le 22/2/16.
Griffoul (André), tué à Gosselies (Belgique), le 21/8/14.
Vergnaud (Noël), tué à Arcis-le-Ponsart, le 4/9/14.
Coignard (Albert), tué au fort de Souville, le 9/6/16.
Morel (Georges), tuéati fort de Souville, le 9/6/16.
Sauvan (Georges), tué au combat de Verdun, le 14/6/16.
Selbert (Georges), tué au combat de Verdun, le 25/6/16.
Fritsch (Maurice), tué à l'ennemi le 1er/7/16.
Beautier (Pierre), tué au bois de Locloirt (Meuse), le 6/9/16.
Leboucher (Alfred), tué au secteur de Souilly (Meuse), le 15/10/16.
Penven (François), tué au secteur de Seicheprey, le 20/4/17.
Gribeauval (Arthur); tué au secteur de Seicheprey, le 20/4/17.
Matras (Maxime), tué au secteur de Seicheprey, le 20/4/17.
Fleury (Jean), tué à Chassemy (Aisne), le 3/6/17.
Marchand (René), tué près de la Maison-Bleue, le 13/10/18.
Hué, (Louis), tué à Arcis-le-Ponsart (Marne), le 13/5/15. ,
Trouvé (Jules), tué à Demancourt (Somme), le 28/6/15.

Ancestramil

Médecin aide-major de 1re classe.

Prel (Pierre), tué à Vaux-Varennes (Marne), le 25/7/17.

II. — État nominatif des militaires morts des suites de leurs blessures.

Capitaine.

De Guiringaud, mort des suites de ses blessures à Vernon (Eure).

Lieutenants.

Ogereau, mort des suites de ses blessures à Chaumont-sur-Aire (Meuse).
De Rochechouart de Mortemart (François), mort au cours d'un combat aérien, le 16/3/18.

Sous-lieutenants.

Lauras, mort à l'hôpital mixte de Fougères des suites d'intoxication, le 23/9/18.
Riechers (Georges), mort au ravin de la Sartelle, près Beaumont, le 26/8/17.
Pelletreau (François), mort à l'hôpital temporaire n° 4, à Limoges, le 17/10/14.
Pinet (Marcel), mort à Villers-Franqueux, le 26/9/14.
Largesse (Jules), mort à l'ambulance 4/12, le 21/10/17.
D'Hunolstein (Hewi), mort à l'ambulance 209, le 2/7/18.

Maréchaux des logis.

Travers (Jules), mort à l'hôpital complémentaire n°11, à Orléans, le 6/10/14.
Fusillier (Fernand), mort à. l'hôpital civil de Château-Thierry, le 2/4/15.
Leclert (Fernand), mort à Verdun (Meuse), le 30/5/16.
Guyot (Robert), mort à Rocquigny (Aisne), le 27/8/14.
Juhel (Charles), mort à l'ambulance 1/84, le 21/4/17.
Leplenier (André); mort à l'ambulance 7/3, S. P. 134.
Meyer (Paul), mort à l'ambulance 1/11-499, S. P. 164, le 13/6/18.
Guerrier (René), mort à l'ambulance 16/1, S. P. 3, à Sézanne, le 15/7/18.
Jinchat (Eugène), mort à l'ambulance 226, S. P. 191, le 25/7/18.
Caillaud (René), mort à Harbonnières, ambulance 4/3, le 26/1/16.
De Touchet, tué chute d'avion en mission de liaison, le 6/7/17.

Brigadiers.

Girard (Emile), mort à Hermonville (Marne), le 16/9/14.
Duval (Pierre), mort à Lodelinsart (Belgique), le 22/8/14.
Chapron (Camille), mort le 25/9/14.
Dabouis (Henri), mort à l'ambulance 8/12, le 21/4/17.
Ollivier (Emile), m'ort à Châteauroux, le 21/6/16.

Ancestrami

Chasseurs.

Drouard (André), mort à l'ambulance 4 du 1er corps, le 1/9/14.
Froissard (Jules), mort à Hermonville (Marne), le 16/9/14.
Poutrel (Gaston), mort à l'hôpital auxiliaire de Reims, n° 48, le 16/9/14.
Dubuc (Henri), mort à Château-Thierry, à l'ambulance 35, le 16/9/14.
Morel (Marcel), mort à Hermonville (Marne), le 16/9/14.
Lemaillou (Henri), mort à Chenay, le 24/9/14.
Froger (Henri), mort à Pevy (Marne), le 24/9/14.
Pedron (Louis), mort à l'ambulance de Sapicourt (Marne), le 5/10/14.
Loriot (Paul), mort dans les tranchées de Bixschootte, le 3/11/14.
Barili (Jean), mort à Poperinghe (Belgique), le 7/11/14.
Mélanie (Aimé), mort à l'hôpital auxiliaire 250, à Juvisy-sur-Orge (Seineet-Oise), le 2/10/14.
Thibou (Alexandre), mort à l'hôpital no 17, à Reims, le 29/10/14.
Marquet (Léon), mort à l'hôpital auxiliaire n° 2, à Conflans-Charanton, le 20/1/15.
Davy (Léopold), mort à l'hôpital auxiliaire de Tours, le 30/10/14.
Villette (Marcel), mort à Jaulgonne, le 11/9/14.
Pottier (Henri), mort à l'hôpital auxiliaire 250, à Juvisy-sur-Orge, le 27/9/14.
Duval (Edouard), mort à Gueux (Marne), le 2/4/15.
Quesnel (André), mort à l'hôpital auxiliaire 101, à Paris.
Audet (Xavier), mort à Chain (Nord), le 26/8/14.
Poisson (Gustave), mort à l'ambulance 4/54 (Nord), le 15/4/16.
Samson (Narcisse), mort à Nibecourt, ambulance 48/5, le 19/6/16.
Sauve (Raymond), mort à l'hôpital de Villers-Bretonneux, le 11/7/16.
Lelièvre (Henri), mort à l'ambulance 3/64, le 19/8/15.
Marvin (Eugène), mort à l'hôpital mixte de Bar-le-Duc, le 27/7/16.
Foutrel (André), mort à l'ambulance 16-4, S. P. 122, le 9/8/16.
Marion (Rémy), mort à l'ambulance 5/3, le 12/1/17.
Slowack (René), mort à l'ambulance 15/15, le 6/1/17.
Béranger (Emile), mort à Verdun, le 11/1/17.
Lechartier (Pascal), mort à l'ambulance 1/84, le 21/4/17.
Lamy (Raymond), mort à l'hôpital mixte de Carcassonne, le 4/4/17.
Renault (Maurice), mort à l'ambulance 5/3, le 25/7/17.
Granger, mort le 4/10/16, torpillé sur le Gallia.
Garrigues (Jean), mort le 28/3/17.
Lebruchec (Pierre), mort à l'ambulance 16/1, S. P. 3, à Sézanne, la 15/7/18.
Leclerc (Marcel), mort à- la Ferme du Clos-Milon (Marne), le 15/7/18.
Adam (Etienne), mort à l'H. O. E. 36, à Cugny, S. P. 231, le 12/8/18.
Lemaréchal (Henri), mort à l'H. O. E. 10, le 22/7/18.
Canard (Léon), mort à l'ambulance 16/22, S. P. 236, le 1/9/18.
Moussel (Victor), mort à l'ambulance 16/22, S. P. 236, le 1/9/18.
Matté (Victor), mort au combat de Goussecourt, en juillet 1918.
Adam (Yves), mort au lazaret de Nesle, le 25/6/18.
Sautreuil (Casimir), mort à Poperinghe (Belgique), le 20/11/14.

Ancestramil